

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2891 - MARDI 18 AVRIL 2017



Poignée de mains entre Adama Barrow et Denis Sassou N'Gusso

CONGO-GAMBIE

Une première dans
les relations entre
Brazzaville et Banjul

Quelques mois après son investiture, le président de Gambie, Adama Barrow a effectué une visite de travail au Congo, la toute première d'un dirigeant de ce pays à Brazzaville dans le cadre de la coopération entre les deux Etats.

Reçu à Maya-Maya par son homologue, Denis Sassou N'Gusso, avec qui il a eu des entretiens en tête-à-tête durant son séjour de quarante-huit heures, le chef de l'Etat gambien a salué son hôte pour son action en faveur de la résolution des conflits en Afrique et déclaré être venu au Congo pour « *apprendre de la longue expérience* » de ce dernier.

Les deux présidents ont par ailleurs mis à profit leur rencontre pour explorer les voies susceptibles de renforcer la coopération entre Brazzaville et Banjul.

Page 9

DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Des promesses d'assistance
financière aux petites
et moyennes exploitations

Pour pallier les nombreuses difficultés que connaissent les producteurs agricoles, notamment le manque de soutien et de formation, le sous-équipement et le difficile approvisionnement en aliments de bétail, le gouvernement a annoncé la mise en œuvre d'un programme d'assistance technique et financière aux petites et moyennes exploitations. Il entend également promouvoir la production agropastorale et halieutique intensive à travers un investissement privé.

Au cours d'une rencontre samedi avec les agriculteurs, éleveurs,

importateurs et représentants des établissements de crédit, le ministre de l'Agriculture et de l'élevage a alerté que le développement de la production nationale dévient une urgence.

« *Avec la conjoncture actuelle et l'arrêt du Chemin de fer Congo-océan, le taux d'importation ne cesse de baisser laissant craindre la montée des prix sur le marché. Devant une telle situation que l'on pourrait qualifier de catastrophique, nous devons réagir avec force et intelligence* », a déclaré Henri Djombo.

Page 4

ELECTIONS 2017

La course à la candidature
au PCT

Au Parti congolais du travail (PCT) c'est normalement ce 18 avril que sera clos le dépôt des candidatures à l'investiture pour les législatives prévues cette année. Tous les signaux montrent ce que sera toute la difficulté, pour le Comité national d'investiture, de départager les candidats à la candidature dans les 151 circonscriptions que compte désormais le Congo.

Le week-end dernier, le premier secrétaire de la Force montante congolaise, Juste Bernadin Gavet, évoquant l'engouement des jeunes parlait de plus de deux-cents candidatures issues de son organisation. De son côté,



Les membres du conseil fédéral

le président de la fédération PCT de Brazzaville, Gabriel Ondongo alertait sur la rigueur à observer dans le choix des candidats du

parti aux prochaines élections. « *Il n'y aura pas de complaisance ni même de passe-droit* », martelait-il. Page 3

JUSTICE

Incendie au Tribunal
de grande instance
de Gamboma

L'essentiel du bâtiment abritant le Tribunal de grande instance de Gamboma, ville située à quelque 320 kilomètres de Brazzaville dans le département des Plateaux, est parti en fumées à la suite d'un incendie constaté tard dans la nuit du 16 au 17 avril.

Page 6

AFRIQUE-FRANCE

Deux Congolais parmi les tirailleurs
naturalisés Français

Le président français, François Hollande vient de naturaliser 28 anciens « tirailleurs sénégalais » dont 23 Sénégalais, 2 Congolais, 2 Centrafricains et un Ivoirien. Tous avaient combattu dans les rangs de l'armée française en Indochine ou en Algérie avant de

perdre leur nationalité à l'indépendance des colonies africaines en 1960.

« *Aujourd'hui, je pose un nouveau principe: ceux qui se sont battus pour la France et qui font le choix d'y vivre doivent pouvoir devenir Français* »,

déclarait le chef de l'Etat français.

Page 7

ÉDITORIAL
Cartes

Page 2

ÉDITORIAL

Cartes

Plus les jours passent plus les observateurs de la scène congolaise se posent – à juste titre il faut le reconnaître – la question suivante : les élections législatives, sénatoriales, locales qui approchent désormais à grands pas changeront-elles la donne politique au Congo ?

Face, en effet, aux puissantes machines que sont depuis longtemps le Parti congolais du travail dans la majorité, l'Union panafricaine pour la démocratie sociale dans l'opposition, s'organisent de façon plus ou moins visible des mouvements, sinon dissidents du moins indépendants, qui entendent profiter de cette occasion pour se faire, comme on dit, une place au soleil. Et ceci a pour conséquence de faire planer le doute sur les rapports de force qui surgiront de la bataille, sans doute féroce, à laquelle nous assisterons dans les trois prochains mois.

Qu'advient-il en effet si, face aux élus du PCT et de l'UPADS, s'affirment, de façon indiscutable puisque choisies librement par les électeurs, des forces capables de se démarquer et de faire entendre leur voix dans les travées du Parlement comme dans les assemblées locales ? Et comment réagiront les états-majors des partis traditionnels devant l'irruption de ces nouvelles entités sur la scène politique intérieure ?

Au-delà du combat classique entre l'opposition et la majorité qui se jouera dans les prochaines semaines, c'est bien cette lutte interne qui sera suivie avec attention par les observateurs que nous sommes, mais également par les simples citoyens qui détiennent les clés de l'avenir et qui, dans le secret de l'isolement, décideront au final du sort des mouvements que l'on voit se positionner aujourd'hui de façon plus ou moins claire, plus ou moins affirmée.

Nous savions bien que la mise en place des institutions de la Nouvelle République se traduirait par des modifications profondes dans la vie politique de la nation congolaise, mais peu d'entre nous imaginaient qu'elle pourrait entraîner de fortes tensions au sein des grands partis. Et c'est pourtant ce qui semble se dessiner.

Les Dépêches de Brazzaville

COLLECTIVITÉS LOCALES

Le Congo se dote d'une politique nationale de décentralisation et du développement local



Le ministre Raymond Zéphirin Mboulou (au centre) ouvrant les travaux/Adiac

Le gouvernement congolais, en collaboration avec le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) a organisé, le 13 avril à Brazzaville, un atelier spécial pour examiner et valider le document sur la politique nationale de décentralisation et de développement local, avant qu'il ne soit soumis au Conseil de ministres.

Elaboré par les cadres du ministère de l'Intérieur, de la décentralisation et du développement local et les experts du Pnud, ce document a été approuvé à l'unanimité, au terme des débats entre ces experts.

Ces débats enrichissants ont découlé de l'exposé développé par Apollinaire Soungalo-Ouattara, un consultant et expert en la matière.

Dans sa présentation, cet expert a fait l'état des lieux de la décentralisation au Congo, notamment sur le contexte et l'intérêt de la décentralisation; son impact ; le diagnostic du cadre juridique, de l'expression de la démocratie et la situation des finances locales.

Sous le contrôle du ministre délégué à la Décentralisation et au développement local, Charles Nganfouomo, Apollinaire Soungalo-Ouattara a aussi présenté les enjeux et défis de la décentralisation au Congo ; la vision et les orientations générales ainsi que les objectifs, axes stratégiques, les composantes et les actions.

A l'issue de cet exposé, trois groupes de travail ont été constitués, essentiellement sur les axes stratégiques portant sur la redéfinition du cadre organisationnel de la décentralisation et de la déconcentration, ainsi que la promotion du développement local dynamique cohérent et équilibré. Au terme des débats, les participants ont adopté à l'unanimité ce document, mais ont formulé deux recommandations. Ils demandent au gouvernement et au Pnud d'élaborer un plan d'action de mise en œuvre de la politique, assorti d'un chronogramme d'exécution des actions.

Les mêmes participants demandent au ministère de l'Inté-

rieur, de la décentralisation et du développement local, de diligenter la procédure d'adoption, en Conseil de ministres, du document sur la politique nationale de la décentralisation et du développement local.

« Le présent atelier vise la restitution des travaux réalisés par le consultant et la validation de ce qui va constituer, pour le gouvernement, la feuille de route dans la conduite du processus et sur la base de laquelle vont se focaliser les interventions et les aides de nos partenaires techniques », a souligné le ministre Raymond Mboulou, qui a patronné la cérémonie d'ouverture. Cette idée a été fortement soutenue par le coordinateur résident du système des Nations unies, représentant résident du Pnud au Congo, Anthony Ohemeg-Boamah.

Rappelons que dix membres du gouvernement et plusieurs représentants du corps diplomatique ont assisté à l'ouverture de cet atelier de validation.

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbema, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI : Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Adrienne Londole
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue

Ongagna

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Assistante : Sylvia Adhhas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ELECTIONS 2017

Le Conseil fédéral du PCT édifié sur les dossiers de candidature

Ouverts le 14 avril à Brazzaville sous le patronage du secrétaire à la formation politique et aux ressources humaines, Accel Arnaud Ndinga Makanda assisté du président de la fédération PCT du département de Brazzaville, Gabriel Ondongo, les travaux de la 5^e session extraordinaire du Conseil fédéral du Parti congolais du travail élargi aux organisations affiliées se sont focalisés sur les préparatifs des différentes élections qui auront lieu en Juillet prochain.

Au cours des travaux, les débats ont tourné autour des choix des candidats, des préparatifs des dossiers et de leur acheminement au comité d'investiture. Le conseil fédéral a, à cette occasion, attiré l'attention des présidents des comités d'arrondissements, des districts et autres entités administratives de faire montre de rigueur dans le choix des candidats.

Dans son mot introductif, le président de la Fédération P C T du département de Brazzaville, Gabriel Ondongo, a appelé les uns et les autres à beaucoup de lucidité, à un dépassement de soi car, a-t-il dit, les intérêts individuels ne peuvent nullement compromettre ceux du parti parce que le parti se bat pour le peuple tout entier.

Abordant le point sur les candidatures, le conseil fédéral est revenu sur les directives de



Les membres du conseil fédéral (DR)

la dernière session du comité central relatives à la période de dépôt, au chronogramme de transmission et à la procédure d'enregistrement et d'analyses des dossiers de candidature.

A propos, Gabriel Ondongo a fait savoir à l'ensemble des membres du conseil fédéral que ceux qui seront retenus par le parti, ne le seront pas par complaisance « *Il y a des critères précis, de rigueur. Il faut être véritablement un camarade reconnu membre du PCT capable de défendre les couleurs du parti* », a déclaré Gabriel Ondongo.

Quant à l'autre préoccupation exprimée par les membres du conseil fédéral relative à l'ab-

sence des voies de recours, ce dernier a fait savoir qu'au cas où le dossier de candidature n'est pas arrivé à la hiérarchie, il y a des voies de recours. Le candidat est en droit d'aller demander jusqu'à l'échelon supérieur « *Il n'y aura pas de complaisance ni même de passe-droit* », a-t-il insisté.

Ouvrant les travaux, le secrétaire à la formation politique et aux ressources humaines, Accel Arnaud Ndinga Makanda, représentant le secrétaire général du PCT, Pierre Ngolo, a félicité les membres du conseil fédéral pour avoir pris cette initiative tout en les invitant à la cohésion pour des victoires plus grandes.

Jean Jacques Koubemba

De nombreux jeunes de la FMC tenteront leur chance

Ouverte le 8 avril dernier, la campagne de dépôt de candidatures à la comité national d'investiture du Parti congolais de travail (PCT) sera clôturée le 18 avril prochain. Au niveau de la Force montante congolaise (FMC), de nombreux jeunes envisagent cette fois de tenter de se jeter à l'eau sur l'ensemble du territoire.

Sans donner le nombre exact, du fait de la poursuite de la campagne de dépôt des dossiers de candidatures, le premier secrétaire de cette organisation juvénile du PCT, Juste Bernardin Gavet, visiblement content, a confirmé que cette fois-ci, l'engouement des jeunes se fait sentir.

Il l'a signifié le 13 avril à Brazzaville, à l'issue d'une réunion d'orientation avec les membres du secrétariat fédéral de la FMC Brazzaville, élargi aux responsables des différents comités d'arrondissement et du district de l'île Mbamou.

« *Pour ces élections législatives, nous sentons l'engouement des jeunes de la FMC à se positionner. Nous n'avons pas encore le nombre exact des postulants, mais par expérience, nous allons toujours au-delà de deux cents candidatures* », a précisé Juste Bernardin Gavet, lui aussi potentiel candidat, mais qui reste encore suspendu au verdict de la commission d'investiture.

Au cours de cette rencontre à priori stratégique, le premier secrétaire de la FMC a édifié les responsables de son organisation à Brazzaville, sur les modalités et la procédure que les prétendus candidats devront suivre pour déposer leurs dossiers de candidatures, en attendant que la commission d'investiture siège.

« *Cette réunion était surtout pour nous, l'occasion d'expliquer aux structures dont nous avons la charge, la procédure qu'ils doivent observer dans le processus de dépôt des candidatures, mais aussi de leur suivi. La FMC n'investit pas les candidats en dehors du parti, mais en tant que secrétariat permanent du bureau politique, nous avons le devoir de suivre les candidatures des jeunes depuis les comités jusqu'au niveau national* », a renchéri Juste Bernardin Gavet. Il faut dire que la vision du secrétariat est de voir les jeunes de la FMC au Parlement, afin qu'ils participent, eux aussi, dans les instances de prise de décisions.

Le premier secrétaire de la FMC a ainsi exhorté ses collaborateurs à mobiliser les militants afin de s'inscrire massivement sur les listes électorales en vue de prendre part directement au scrutin.

Firmin Oyé

LE FAIT DU JOUR

Toujours à propos de la colère de Washington

Les frappes américaines contre une base militaire syrienne, dans la nuit du 6 au 7 avril, font toujours parler d'elles dans le monde. Premier acte de guerre de l'administration Trump, elles ont dans une certaine mesure réchauffé le climat entre l'Amérique et ses alliés de l'Otan, un peu sur la crainte du défilement du « grand frère » lorsque le nouveau président de la première puissance mondiale disait de leur instrument de défense commune qu'elle était passée de mode et ne valait plus rien.

Ces frappes ont donc à peu près remis les choses en ordre pour les pays occidentaux : ils ne peuvent avoir avec la Russie, particulièrement, que des rapports empreints de suspicions, et sur le plan formel, le fait pour Washington d'embrayer sur le conflit syrien, dans lequel Moscou, en puissance, jouait tout seul depuis plusieurs mois, a fait chaud au cœur en Europe. Donc les Européens peuvent encore comp-

ter sur les Etats-Unis pour continuer la querelle avec les Russes, tant sur le terrain militaire où ils n'avaient jusque-là aucun mot à dire, que sur la sphère économique qu'ils contrôlent assez bien du fait des sanctions infligées à la Russie depuis l'annexion de la Crimée en 2014.

Tout compte fait, la bipolarisation que l'on croyait résolue avec la chute du Mur de Berlin, il y a de cela plus d'un quart de siècle a encore toutes les chances de survie. A la seule différence qu'aujourd'hui, contrairement à ce qu'elle fut hier, l'autre camp, celui de la Russie n'a plus beaucoup de souscripteurs, les pays satellites de l'Europe de l'Est étant globalement devenus maîtres de leur destin. En revanche, même s'il affiche comble, le camp de l'Otan n'est pas fait que d'inconditionnels. Bien des nations qui en sont membres évitent la logique de l'affrontement sans fin envisagée par certaines d'entre elles. C'est là, certainement, que réside la modique

chance pour l'humanité de tenir encore quelques années en paix. Mais combien d'années ?

En termes de camps, peut-être devrait-on en ajouter un troisième, pour biaiser la clause de bipolarisation évoquée plus haut. Celui par exemple de la Corée du Nord, sur le pied de guerre depuis la fin de la guerre de Corée en 1953 et la division de ce territoire en deux Etats. Sur RFI, l'autre jour, une chercheuse témoignait du climat de peur qui traque Pyongyang du fait de la présence à ses frontières de troupes étrangères (américaines en l'occurrence) qui y stationnent avec tous les arsenaux possibles. Elle expliquait une part de « l'hystérie » des dirigeants de ce pays par la crainte d'être à tout moment envahis sur leur territoire. Ils doivent l'être encore plus aujourd'hui depuis que le président Donald Trump a laissé entendre que les Etats-Unis étaient prêts à « régler » tout seuls le problème nord-coréen.

Jamais trois sans quatre, regardons

aussi le quatrième camp : celui de la nébuleuse terroriste à laquelle, depuis plusieurs années, tous les pays du monde sont confrontés. Ce camp est sans Etat, puisque celui qu'il forgeait entre l'Irak et la Syrie est, cela bien que difficilement, en passe d'être démantelé ; il est presque sans visage, mais il existe, possède de grands moyens lui aussi, frappe quand il veut et où il veut. Les analystes pensent qu'il constitue la plus grande menace des temps présents et à venir.

Enfin, le cinquième camp pour ne pas s'étendre indéfiniment, celui des inégalités entre les peuples et les nations. Il est, d'après certaines études, à l'origine des contributions terroristes qui prennent de l'ampleur ces temps-ci. Les armes de la solidarité internationale pour l'éradiquer manquent visiblement de promoteur et de défenseur. Et nous avons tous, grands comme petits, tendance à dire, tant pis !

Gankama N'Siah

DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Échange entre les membres du gouvernement et les producteurs locaux

Le ministre d'Etat, ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, Henri Djombo, a parlé le 14 avril dernier, à Brazzaville, avec des producteurs agricoles, éleveurs, importateurs et représentants des établissements de crédit. Ceux-ci ont été sensibilisés aux réformes visant à booster la filière agricole au Congo.

Le ministre de l'Agriculture qui était accompagné de ses collègues du Commerce extérieur et de la consommation, Euloge Landry Kolélas, et de l'Enseignement technique et professionnel, Nicéphore Fylla Saint-Eudes, a insisté sur la nécessité de mobiliser tous les acteurs afin de faire face à la demande en denrées alimentaires.

Le Congo injecte chaque année pas moins de 600 milliards FCFA dans l'importation des aliments de base, notamment de la viande, du poisson, de la volaille, des œufs de table, des huiles végétales, des légumes, des fruits, de la farine et divers autres produits agricoles.

Avec la conjoncture actuelle et l'arrêt du Chemin de fer Congo-océan, le taux d'importation ne fait que baisser, laissant craindre la montée des prix sur le marché. « *Devant une telle*

situation que l'on pourrait qualifier de catastrophique, nous devons réagir avec force et intelligence », a lancé Henri Djombo, invitant les producteurs locaux à investir davantage.

Les secteurs cibles d'après le ministre de tutelle, concernent les filières bovines, porcines,

la difficulté de s'approvisionner en aliments de bétail ; des obstacles à la transhumance...

Répondant aux producteurs, les trois membres du gouvernement se disent être solidaires quant à la mise en œuvre d'un programme d'assistance technique et financière aux petites et moyennes exploitations et

« Devant une telle situation que l'on pourrait qualifier de catastrophique, nous devons réagir avec force et intelligence »

avicoles, aquacoles, maraîchères, y compris l'implantation des unités de stockage et de transformation ainsi que la commercialisation des produits. Les quelques producteurs et éleveurs présents à cette rencontre ont exposé leurs difficultés quotidiennes ainsi que les voies pouvant aider à développer les différentes filières citées. Ils ont déploré, selon leur terme, la concurrence « déloyale » de certains importateurs qui défavorisent la production locale ; le manque de soutien et de formation ; le sous-équipement,

de promotion d'une production agropastorale et halieutique intensive à travers un investissement privé.

Ils ont pris l'engagement de mettre à disposition les terres ; d'aménager, avec ses partenaires techniques et financiers, des systèmes d'irrigation et d'assurer l'électrification des bassins de production identifiés ; d'accroître, en dehors des facilités fiscalo-douanières, d'autres avantages pour encourager la productivité locale ; d'assurer la sécurité et la libre circulation des hommes et des biens...

Fiacre Kombo

ELECTIONS LÉGISLATIVES

Le Club 2002 Pur définit les critères de ses futurs candidats

Réuni en session extraordinaire le 14 avril à Brazzaville, le secrétariat permanent du Club 2002 Parti pour l'unité et la République (PUR), élargi aux présidents départementaux a indiqué que ce parti membre de la majorité présidentielle prendra part aux prochaines élections.

Le Club 2002 Pur participera aux prochaines élections qui consistent en la mise en place progressive des institutions électives de la nouvelle République. Ce parti s'était réuni le 14 avril dernier pour évaluer ses forces au niveau de toutes les localités et recevoir les listes des candidats suivant les critères définis par le secrétariat permanent. Ces critères sont notamment : avoir une bonne moralité ; être à jour quant aux cotisations statutaires ; avoir entrepris un travail préalable sur le terrain ; avoir un ancrage avéré sur le terrain et bénéficier d'une appréciation favorable des bureaux locaux.

Ceux-ci ont permis aux présidents départementaux de défendre les propositions des listes de candidatures aux élections législatives. Le communiqué final de cette rencontre précise que lesdits critères concernent également les élections locales. « *Toutefois, suivant certaines spécificités locales et les exigences de terrain, le Club 2002 Pur n'exclut pas les listes d'ouverture ou de fusion avec d'autres forces de la majorité présidentielle* », précise le document.

Le secrétariat permanent a, par ailleurs, informé l'ensemble des cadres et militants du Club 2002 Pur du passage dans les prochains jours des délégations pour présenter officiellement les listes des candidats retenus aux élections législatives, locales et sénatoriales, dans chaque département.

Juste Désiré Mondelé confirmé candidat à Ouenzé 1

Les participants à cette session extraordinaire ont unanimement approuvé la candidature du secrétaire général du Club 2002 PUR, Juste Désiré Mondelé, à la première circonscription électorale de Ouenzé, dans le 5^e arrondissement de Brazzaville. « *Le secrétariat permanent s'est félicité de la bonne marche et la vitalité du parti. Il exhorte dans cette période préélectorale l'ensemble du peuple congolais à demeurer vigilant et tous les acteurs politiques à cultiver les vertus de tolérance de démocratie et de paix* », poursuit le communiqué.

Le secrétariat permanent du Club 2002 Pur, élargi aux présidents départementaux, a, enfin, fait le point sur la structuration du parti. En effet, cette campagne nationale qui s'était terminée le 26 novembre 2016 par la Fédération de Paris-France-Europe a permis à ce parti de se doter de nouvelles instances. Présentant les nouveaux élus ou réélus, Juste Désiré Mondelé les a appelés à poursuivre la structuration au sein des départements au niveau des districts et villages.

Parfait Wilfried Douniama

EXPLOITATION FORESTIÈRE

La société Christelle Sarl va investir 22,8 milliards dans l'UFA Tsama-Mbama

L'Etat congolais vient de concéder à la société Christelle Sarl l'exploitation de l'Unité forestière et d'aménagement Tsama-Mbama (Cuvette-Ouest) d'une superficie de 568.520 hectares. La société qui devra investir en 5 ans 22.827 milliards de FCFA, s'est engagée à créer 454 emplois et à financer nombreux projets en faveur des populations locales.

La signature de l'avenant à la convention d'aménagement et de transformation de l'UFA Tsama-Mbama a eu lieu le 14 avril dernier, à Brazzaville, entre les deux parties. L'Etat congolais était représenté par la ministre de l'Economie forestière, Rosalie Matondo, et la société Christelle Sarl par sa directrice générale, Kelly Christelle Sassou N'Gusso. Sur les 568.520 hectares, dont 341.558 hectares de superficie utile, la société concessionnaire, selon les termes du contrat, y réalisera une production grumière d'un volume de 268.680m³ et des industries de bois d'environ 159.865m³ pour faciliter l'approvisionnement de la chaîne de transformation composée d'unités de sciage, de séchage, de



Les deux parties paraphant les documents du contrat (Adiac)

recupération et de menuiserie industrielle.

A en croire le directeur général de l'économie forestière, Jacques Ossissou, le processus ayant abouti à l'attribution de cette concession à la société Christelle Sarl, est tout à fait conforme à la procédure légale. Il y a eu avant cette signature, un appel d'offres, des soumissions et une commission forestière d'attribution. « *Cet avenant a fait l'objet d'une négociation avec l'ensemble des parties prenantes* », a ajouté Jacques Ossissou.

Hormis la construction et l'équipement des écoles des différentes contrées de la Cuvette-Ouest, la société bénéficiaire s'est engagée à entretenir et réhabiliter plus de 400 km de routes tels que les tronçons routiers Tchéré-Tsama1- Obala-Oboko, Tsama1-Ekeyi-Ewo, Mbama-Endeke...

L'entreprise va aussi livrer durant cinq ans des produits pharmaceutiques à hauteur de 10 millions aux structures sanitaires de la Cuvette-ouest ; 400 lits et 400 moustiquaires imprégnées desti-

nés aux personnes vulnérables ; un groupe électrogène à l'hôpital de Mbama etc.

Elle procédera conformément au cahier de charges à l'installation des forages dans neuf villages de la zone ; 4 de la Cuvette-Ouest ; la construction et l'équipement d'un dispensaire aux villages Opanga et Okelataka ; la construction des logements des infirmiers dans les villages Tchéré, Oka-Bambo, Okoba, Opanga, Okelataka et Endeké.

Pour la ministre Rosalie Matondo, ce contrat vise à permettre

l'accroissement de la contribution du secteur forestier au PIB et à l'amélioration des conditions de vie des populations. « *Il nous a paru nécessaire d'améliorer et de moderniser l'habitat des populations de la contrée, à travers l'acquisition des presses à briques au profit de celles-ci* », a-t-elle martelé.

Notons que cette cérémonie de passation de marché s'est déroulée en présence des ministres, du préfet et d'autorités des districts concernés.

F.K.

SOLIDARITÉ

ASI et Azur Développement lancent un projet d'appui en faveur des filles et femmes

Dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet d'amélioration du respect des droits des femmes, l'ONG Action de solidarité internationale et Azur Développement ont organisé le 14 avril à Brazzaville une rencontre avec d'autres associations pour mettre à leur disposition les critères de sélection d'obtention de l'aide.



Séance de travail animée par Pauline Ducos, coordonnatrice Pays à ASI (crédit photo adiac)

Le projet « renforcement de la société civile et les acteurs étatiques pour améliorer le respect des droits des filles et des femmes congolaises » est financé à 75%, par l'Union européenne, pour un montant global de 514.869 euros. Il repose sur la sensibilisation, la protection et le plaidoyer.

Proposé par Asi et Azur Développement, l'objectif visé par cet appel est de faire connaître aux patients des Centres de santé intégrés (CSI), aux femmes séropositives, professionnelles de sexe, femmes en situation d'handicap, élèves, leaders des quartiers les manifestations des violences faites aux femmes et filles, ainsi que les moyens d'y répondre.

En effet, les deux associations lancent un appel à proposition pour assurer la mise en place d'activités liées à la sensibilisation d'un public cible à Brazzaville et à Pointe-Noire en vue de lutter contre les violences faites aux femmes et de promouvoir le respect de leurs droits. Sur ce, les organisations de la société civile sélectionnées seront renforcées techniquement dans la prévention des violences et la protection. Elles recevront une subvention et mèneront des sessions de sensibilisation dans cinq arrondissements de Brazzaville et quatre arrondissements de Pointe-Noire. On mettra à leur disposition une femme qui participera à l'animation du guichet unique. « Les guichets uniques apportent un appui psychologique. Toutes les femmes et enfants victimes de violence pourront être suivies par un psychologue. Le projet prendra en charge leurs soins de santé. Débuté en février, le projet s'étendra jusqu'au 31 janvier 2020 », a précisé Pauline Ducos, coordonnatrice Pays à ASI. « Des émissions radio seront organisées à Brazzaville et Pointe-Noire pour sensibiliser des milliers d'auditeurs. Une fois sensibilisées sur les actes et les signes de violence, elles pourront être orientées vers les guichets uniques qui sont installés à Brazzaville et pointe Noire », a-t-elle ajouté.

Par ailleurs, un appui juridique pour ceux qui souhaitent porter plainte sera également mis en place. Les victimes pourront s'adresser à la gendarmerie et seront accompagnées d'un juriste mis à leur disposition par l'Etat. Cet axe plaidoyer permettra de mettre en place un site Internet ou seront publiés tous les résultats des actes de violence.

Les dossiers de candidature doivent nécessairement répondre à plusieurs critères, parmi lesquels, le respect des procédures de soumission des offres, notamment la date limite de soumission et la composition du dossier. L'ONG Asi est une Organisation non gouvernementale française d'intérêt général, apolitique et non confessionnelle. Elle intervient au Congo depuis 2006, dans le cadre d'un programme de prise en charge et de suivi des filles en situation de rue et de prostitution. Azur Développement est une organisation apolitique, à but non lucratif créée en mars 2003 en République du Congo. Elle mène des actions en faveur des femmes, jeunes filles, enfants et les groupes vulnérables dans plusieurs départements du pays, en collaboration avec d'autres organisations de la société civile.

Yvette Reine Nzaba

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE AGRICOLE

Les cours d'imprégnation pour les élèves des départements se poursuivent

Les élèves de trois départements du Congo : Plateaux, Cuvette et la Cuvette Ouest, suivent depuis le 4 avril, des cours d'imprégnation au Lycée technique agricole Amilcar Cabral (LTAAC), situé à 17 km de Brazzaville

Au total, cinquante-six élèves dont quarante-quatre en provenance d'Ewo ; sept d'Ongoni et cinq de Makoua prennent part à ces cours qui prendront fin le 2 mai prochain.

Le Lycée technique agricole doté de chaîne de froid

Le don a été fait par le ministre de l'Enseignement technique, professionnel de la formation qualifiante et de l'emploi, Antoine Nicéphore Thomas Fylla Saint-Eudes en sa qualité de parent d'élève

La doléance a été formulée au cours de sa visite lors des journées portes ouvertes organisées du 17 au 18 mars, au Lycée Technique agricole, a expliqué le proviseur.

Le don est composé de climatiseurs. Il permettra d'équiper le laboratoire de contrôle de qualité en matériel de chaîne de froid.

Ces cours concernent les élèves des séries R1 : production végétale et R3 : production et santé animales, candidats au baccalauréat au titre de l'année scolaire 2016-2017. Le déplacement de



Les élèves en plein cours de phytopharmacie (adiac)

ces candidats vers Brazzaville fait suite au déficit en infrastructures scolaires et en ressources humaines dans leur établissement d'origine.

L'objectif est de relever leur niveau d'apprentissage au baccalauréat d'enseignement technique agricole. Autres objectifs : bénéficier des mêmes enseignements que les élèves de Brazzaville dans les disciplines de spécialités retenues au premier tour du baccalauréat : agronomie ; biologie végétale ; machiniste agricole ; élevage ; zootechnie spéciale ; pathologie ; argotologies et la vulgarisation agricole.

La formation vise également à identifier et manipuler le matériel technique existant en relation avec les épreuves pratiques du baccalauréat et obtenir des supports didactiques (cours et exer-

cices types avec corrigés en vue de mieux affronter l'examen).

Interrogé sur l'initiative prise par le ministère à quelques mois de l'examen, le proviseur du lycée technique agricole, Alain Riches Haullier Gouemba a indiqué que c'est pour la première fois que le ministère initie ce genre d'apprentissage. « Ces cours auront un impact positif sur les résultats de cette année car les candidats affronteront leur examen sans contraintes pour avoir bénéficié des documents nécessaires », avant d'ajouter que « si ces enseignements ont été dispensés depuis novembre, les candidats auraient tout perdu avant le baccalauréat. Après les candidats de Ouesso, Makoua, Ewo et Ongoni, s'en suivront ceux de Lékana et une partie d'Ewo ».

Lydie Gisèle Oko

JOURNÉES DES TRANSPORTS

La première édition de « JTransports » s'ouvre mercredi à Brazzaville

La première édition des Journées des Transports dénommée « JTransports 2017 » se tiendra à Brazzaville du 19 au 20 avril. Organisé par la Revue Transports de BPO édition, l'évènement sera patronné par le ministre en charge des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, Gilbert Mokoki.

« JTransports 2017 » est destiné aux acteurs économiques, politiques et aux professionnels du secteur des transports qui s'exprimeront aux travers des expositions, conférences et ateliers. Il s'agira de réfléchir sur l'avenir de la chaîne multinodale de transports (maritime, routier, aérien, ferroviaire). Une vingtaine d'exposants et plus de 2000 visiteurs institutionnels et corporatifs sont attendus pour s'informer, échanger, apprendre, développer les contacts et promouvoir leurs entreprises.

Grâce à cette première édition des Journées des transports, les entreprises évoluant dans ce secteur pourront améliorer leurs relations avec l'environnement institutionnel, gage de visibilité de leur action auprès des autorités politiques, administratives et militaires, communiquer sur leurs produits et services destinés au secteur, renforcer leur visibilité auprès des professionnels des transports, favoriser les contacts avec de nouveaux partenaires, optimiser les échanges et créer des business et enfin favoriser les rencontres entre le monde des décideurs et les différents publics évoluant dans le secteur des transports (étrangers et locaux), les institutions et les pouvoirs publics.

Par ailleurs, « JTransports » permettra aux opérateurs des transports de prendre conscience de l'ampleur des réalisations et des actions en-

treprises dans ce secteur entre 2009 et 2016 dans le cadre de la mise en œuvre des différents projets de société du président de la République, Denis Sassou N'Gouesso notamment : « la Nouvelle espérance » et le « Chemin d'avenir » et mieux faire connaître les futures réalisations (2016-2021), dans le cadre de la « Marche vers le développement ».

La sensibilisation de l'opinion nationale et internationale sur la politique de développement du secteur des transports menée par le Congo, pour relever le défi du développement économique et social et la mise à la disposition de tous les acteurs économiques, politiques et ONG, d'un espace d'information, d'échange et de promotion sur les opportunités qu'offre le secteur des transports au Congo figurent parmi les objectifs poursuivis par cette rencontre de Brazzaville.

La Rédaction

AMITIÉ ENTRE LES PEUPLES

L'Acap et l'ambassade de Corée commémorent le 105^e anniversaire de Kim Il Sung

La cérémonie de célébration de la naissance de cette illustre personnalité s'est déroulée le 13 avril au siège de l'Association congolaise d'amitié entre les peuples (Acap), en présence du secrétaire général adjoint du Parti congolais du travail (PCT), André Massamba.

Né en 1912, l'ancien président de la République populaire démocratique de Corée (RPDC) est décédé en 1994. En effet, issu d'une famille paysanne pauvre à l'époque de la domination japonaise, Corée, Kim IL Sung s'était engagé dans la lutte révolutionnaire à moins de quinze ans. Témoignant de son action, le conseiller permanent près l'ambassade de la RPDC en République du Congo, Choe Song Chol, a rappelé que Kim Il Sung avait accompli de grands exploits dans l'œuvre de réunification de la Corée. Ceci en présentant une série de projets en la matière, notamment les trois principes de la réunification de la patrie, le projet de fondation d'une République fédérale démocratique du Coryo et le programme en dix points pour la grande union de toute la nation. « Il mena ses intenses activités pour l'union et la cohésion du mouvement socialiste du monde et pour le mouvement des non-alignés et leur déve-



André Massamba entouré de Choe Song Chol et de Vital Balla / crédit photo Adiac

loppement, contribuant ainsi largement à l'accomplissement de l'œuvre d'émancipation des peuples », a indiqué le conseiller permanent près l'ambassade de la RPDC au Congo.

Le président de l'Acap a, de son côté, indiqué que Kim Il Sung était considéré comme un éminent leader du 20^e siècle, car il avait créé les idées du Juche et Songun en donnant une nouvelle voie à la révolution coréenne. « Les idées

du Juche et du Songun se sont propagées rapidement dans les cinq continents. Les peuples progressistes ont pu marcher avec confiance vers un avenir certain de l'être de l'indépendance tout en considérant ces idées comme arme inestimable garantissant la victoire des causes justes », se souvient encore Vital Balla.

D'après lui, dans sa vocation d'être et de faire, le président Kim Il

Sung avait élaboré la ligne de soutien actif aux pays et peuples qui luttèrent sous le drapeau de l'indépendance contre l'impérialisme. Il a également rappelé que le comité d'amitié Congo-Corée de l'Acap a toujours insisté sur le fait qu'il faut mettre un accent particulier dans le domaine agricole. Ceci pour le renforcement de l'amitié inter-paysans qui date déjà de 50 ans dans le cadre de l'économie rurale. « Le cinquantenaire de

l'amitié des peuples a toujours commencé par le premier pas, c'est-à-dire la première année et nous avons beaucoup à faire ensemble, surtout après la visite en Corée de notre ministre de la Santé et de la population où plusieurs accords ont été signés », a souligné le président de l'Acap. L'ONG congolaise, dont une délégation avait été reçue par l'ancien président coréen a souvent, a indiqué son président, mis en exergue les enseignements du Juche, dans le processus de lutte pour la défense et les victoires pour les causes justes. Vital Balla a, enfin, déclaré que l'endurance, la transmission aux autres bonnes conduites : la paix, solidarité, la justice sociale constituent jusqu'à présent l'une des pièces maîtresses du savoir-faire de son association qui est féconde en matière de développement pluriel.

L'initiative, consistant à célébrer cet anniversaire, a été saluée par le secrétaire général adjoint du PCT. En effet, André Massamba a encouragé l'Acap à aller de l'avant et à conserver les relations avec les pays amis qui font attention au Congo. « Je crois qu'une activité comme celle-ci ne devrait pas être la dernière, mais soyez-en sûrs que nous serons toujours à vos côtés », a-t-il rassuré.

Parfait Wilfried Douniama

OUENZÉ

Dépistage gratuit de l'hypertension artérielle et du diabète

Près de 200 personnes habitant Ouenzé dans le cinquième (5^e) arrondissement de Brazzaville ont été consultées par Harris Oyo fondation, le samedi 15 avril à l'église catholique Sainte Marie Vianney.

Cette campagne a tenu compte d'un constat amère selon lequel les Congolais ne contrôlent pas leur santé et, de ce fait, sont surpris par des cas de diabète et de tension artérielle. La fondation a jugé bon de la commencer à Ouenzé dans le cinquième arrondissement de Brazzaville, qui est sa base. « Charité bien ordonnée commence par soi-même », a-t-il dit.

Aussi, la fondation a signé un partenariat avec le Centre hospitalier universitaire (CHU) de Brazzaville et l'hôpital central des armées Pierre Mobengo. Ceci, pour faciliter la prise en charge des cas sérieux. Le docteur Nguoni, médecin généraliste et spécialiste en ORL au CHU de Brazzaville, a affirmé que les consultations se passent très bien. « Nous avons remarqué que la majorité est constituée de gens du 3^e âge, notamment à partir de 60 ans, qui ont arrêté leur traitement, faute de moyens financiers. Ils seront pris en charge prochainement. Quant aux jeunes, ils ont des tensions artérielles normales et des chiffres glycémiqes normaux. »

Après leurs consultations, Chantal Om-



Les personnes du troisième âge du cinquième arrondissement Ouenzé attendant le dépistage (DR)

boungou 17/10 de tension artérielle ainsi que monsieur Libéka 17/10 également, ont remercié l'organisateur de cette campagne. Un rendez-vous a été pris pour eux ainsi que tous ceux qui sont dans leur situation.

Par ailleurs, la fondation a élaboré un planning d'actions sociales bien défini. Elle va organiser dans de brefs délais, d'autres campagnes au profit des citoyens de Brazzaville, a annoncé son président d'honneur, le conseiller municipal Romi Oyo.

A la question de savoir s'il y a des ambitions politiques au-delà de ces actions,

le conseiller Romi Oyo, a répondu ne pas lier ces oeuvres de bienfaisance à une quelconque pré-campagne. « Depuis longtemps je mène des activités dans mon Ouenzé natale en particulier et dans les différentes communes de Brazzaville en général. C'est dans un élan de solidarité que je le fais. En ce qui concerne ma candidature aux élections législatives, je suis encore en train de réfléchir. Certes, les parents de Ouenzé me réclament chaque fois que je suis en face d'eux, mais je préfère laisser le temps au temps, au lieu d'aller vite en besogne », a-t-il déclaré.

Bruno Okokana

JUSTICE

Incendie au Tribunal de grande instance de Gamboma

L'essentiel du bâtiment abritant le Tribunal de grande instance de Gamboma, ville située à quelque 320 kilomètres de Brazzaville dans le département des Plateaux (Centre), est parti en fumées à la suite d'un incendie constaté tard dans la nuit du 16 au 17 avril. D'après des témoins, la seule pièce épargnée par le feu grâce à l'intervention, vers 4 heures du matin, de quelques personnes et personnel du tribunal avec les moyens du bord est la salle d'audiences. Par contre le bureau du président du tribunal, celui du greffier, ceux des juges, des substituts et procureurs, les dossiers administratifs, le matériel informatique ainsi que le mobilier en dotation, ont été complètement détruits.

Contactée par Les Dépêches de Brazzaville, une autorité judiciaire sur place explique que les services de la SNE (Société nationale d'électricité) requis pour constat ont indiqué que cette incendie n'est pas lié à un quelconque problème d'approvisionnement en électricité. Tous les soupçons se porteraient en apparence sur l'origine criminelle de cet acte. Par ailleurs, indique-t-on d'une autre source proche du tribunal, la garde du bâtiment n'était plus assurée depuis que le seul gardien employé avait été remercié faute de crédits pour le payer. Il n'y a pas très longtemps, ajoute-t-on, des trafiquants de chanvre indien avaient été interpellés et leur butin entreposé dans les locaux du tribunal. Ce butin a évidemment brûlé dans l'incendie.

Les Dépêches de Brazzaville

JEAN-LÉONARD TOUADI

«ENI au Congo, c'est le développement assuré»

L'ancien député italien originaire du Congo-Brazzaville estime que le travail du groupe pétrolier italien continue de bénéficier largement aux Congolais.

Dans une récente intervention, Jean-Léonard Touadi a illustré combien au fil de années l'action du groupe pétrolier italien au Congo avait été largement bénéfique. En fait foi, selon lui, la perception que ce groupe a largement permis d'asseoir dans l'opinion de l'homme de la rue pour qui « les Italiens sont résolument différents », Savoir et savoir-faire mais aussi bonhomie les rapprochent résolument d'une perception différente des questions de développement. Les peuples chez qui ils œuvrent en bénéficient, sans aucun doute. « Les Italiens sont différents. Cette phrase largement répandue chez les Congolais est devenue la marque de fabrique du savoir-faire italien et de l'ancienne Agip dans mon pays d'origine. Ils sont aux côtés des peuples et des territoires, saisissent leurs besoins tout en poursuivant bien entendu leur 'business' », a dit l'Italo-congolais. Ancien député du Parti démocratique (gauche, parti de l'ancien Premier ministre Matteo Renzi), mais aussi ancien conseiller communal de Rome, Jean-Léonard Touadi reste l'une des figures africaines les plus connues en Italie. Aujourd'hui affecté à la FAO, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture pour le compte du ministère italien des Affaires étrangères, il est convaincu qu'une coopération multipolaire est un atout pour les pays africains. « Je remercie ENI et AGIP pour les bourses d'étude qui ont permis à de nombreux jeunes congolais d'étudier aussi bien dans leur pays, en Europe qu'en Italie. Je n'oublie pas le travail fait pour le développement: distribuer de l'eau; des aides alimentaires; sanitaires et dans tous les besoins de base, qui ne sont rien d'autres que les fondements des droits fondamentaux de la personne ».

Jean-Léonard Touadi plaide résolument pour sa chapelle à deux chambres, le Congo et l'Italie dont il est devenu le héraut, mais ne se lance pas dans un dithyrambe qui escamote les critiques souvent faites au monde du pétrole. Il n'oublie pas les suspicions et parfois l'opacité qui entourent ce secteur. Il est heureux de savoir que la collaboration entre ENI et la FAO a mis au point des projets, abordant les questions de développement à travers l'Afrique, estime-t-il. « Certains ont parlé de 'la malédiction du pétrole'. Mais si tous ces projets sont conduits à bonne fin, ils contribueront au renversement de cette affirmation et conduiront à coup sûr que pétrole et gaz peuvent être une bénédiction », soutient-il.

Lucien Mpama

FRANCE

Naturalisation de 28 tirailleurs sénégalais à l'Élysée

François Hollande apporte un maillon supplémentaire à l'Histoire liant la France à l'Afrique



François Hollande au milieu de 28 tirailleurs sénégalais naturalisés le 15 avril 2017 à l'Élysée
Crédit photo : Geoffroy Van Der Hasselt/AFP

Le président français, François Hollande, a naturalisé samedi 28 anciens «tirailleurs sénégalais» dont: 23 Sénégalais; 2 Congolais; 2 Centrafricains et un Ivoirien, qui avaient combattu dans les rangs de l'armée française en Indochine ou en Algérie avant de perdre leur nationalité à l'indépen-

dance des colonies africaines en 1960.

«Aujourd'hui, je pose un nouveau principe: ceux qui se sont battus pour la France

et qui font le choix d'y vivre doivent pouvoir devenir Français», a déclaré François Hollande, reconnaissant qu'il avait «fallu mener un long combat pour que la France consente enfin à réparer cette injustice».

L'Afrique a fourni à la France plus de 200.000 tirailleurs sé-

négalais qui ont servi sous la bannière tricolore lors de la Première guerre mondiale, 150.000 pour la Seconde et 60.000 en Indochine, selon l'historien Julien Fargettas. La naturalisation des derniers soldats africains est symbolique. Elle réintègre ces derniers dans la mémoire collective nationale. Mais elle ne répare pas les injustices subies par ces soldats de l'ombre, dont les pensions de retraite furent très sous-estimées par rapport à leurs homologues français.

Cette initiative de la naturalisation des derniers tirailleurs sénégalais n'est pas une initiative heureuse des autorités françaises. Elle est plutôt l'oeuvre d'Aïssatou Seck, petite fille d'un tirailleur, jeune socialiste, qui a recueilli 60 000 signatures pour une pétition adressée à l'Élysée et François Hollande y a été favorable pour ses dernières actions de son mandat.

Marie Alfred Ngoma



REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET EAU ELECTRICITE ET DEVELOPPEMENT URBAIN (PEEDU)
Cofinancement Congo/Banque Mondiale
BP 2099 - Brazzaville -/- Tél : [00 242] 05 556 87 87 - Email : pedu_congo@yahoo.fr
Crédits IDA 47010-CG & 5541-CG / Prêt BIRD 8445-CG



AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET N° 04 /PEEDU/2017 DU 13 AVRIL 2017

POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE DE LA REALISATION DE L'AUDIT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DES ACTIVITES DU PEEDU A BRAZZAVILLE ET A POINTE-NOIRE.

Le Gouvernement de la République du Congo et la Banque Mondiale (IDA & BIRD) ont convenu de cofinancer le Projet Eau Electricité et Développement Urbain (PEEDU) et se proposent d'utiliser une partie de ces ressources pour financer les prestations d'un consultant individuel chargé de la réalisation d'un Audit Environnemental et Social (AES) dans le cadre des travaux du projet dans son volet initial et son financement additionnel à Brazzaville et à Pointe-Noire. De manière générale le consultant à sélectionner devra collecter les données relatives à la mise en œuvre des suggestions des documents de sauvegarde environnementale et sociale du PEEDU en vue d'identifier, quantifier et hiérarchiser tous les impacts et risques d'impacts environnementaux et sociaux significatifs, avérés ou supposés, découlant de la réalisation des travaux du projet, de proposer le cas échéant un plan de mesures correctives en réponse aux impacts et risques, avec un calendrier de mise en œuvre et une estimation des coûts. De manière spécifique le consultant sera chargé entre autres de vérifier le

respect des clauses légales, y compris le respect de la législation nationale, des politiques de sauvegarde environnementale et sociale et des procédures de la Banque Mondiale en la matière; identifier et gérer en connaissance de cause les cas de non-respect des dispositions en matière de sauvegarde environnementale et sociale; proposer une approche pour améliorer la communication sur la gestion des mécanismes de sauvegarde du projet, évaluer la performance environnementale et sociale des mesures compensatoires / d'atténuation recommandées par les différentes études (le Cadre de Gestion Environnementale et Sociale, le Cadre de Politiques de Réinstallation et les Plans de Gestion Environnementale et Sociale), qui ont été préparés pour guider la mise en œuvre des dites activités; formuler des recommandations pertinentes qui puissent permettre: (i) d'améliorer la performance environnementale et sociale; (ii) d'éliminer tous les risques ou non-conformités identifiés. Le candidat devrait satisfaire aux exigences suivantes:

- Avoir au moins un diplôme (BAC+5)

c'est-à-dire DEA, DESS, Master, PhD ou un diplôme équivalent en sciences sociales, sciences de l'environnement ou toute autre discipline connexe

- Avoir au moins 10 années d'expérience professionnelle pertinente en gestion de projets, étude d'impact environnemental et social pour des projets d'infrastructure;
- Posséder des connaissances des procédures et politiques de sauvegarde environnementale et sociale de la Banque Mondiale;
- Avoir une expérience avérée de réalisations des études similaires et dans l'approche participative;
- Avoir une excellente capacité à communiquer par l'écrit en français.

L'Unité de Coordination du Projet PEEDU invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Le consultant intéressé doit fournir les informations indiquant qu'il est qualifié pour exécuter les services (CV détaillé avec des références concernant l'exécution de contrats analogues et lettre de motivation). Un consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les Directives: Sélection et

Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale, édition janvier 2011. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous du lundi au vendredi de 09 heures à 16 heures. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou transmis par voie électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le lundi 08 mai 2017 à 14 heures: Projet Eau, Electricité et Développement Urbain (PEEDU) Unité de Coordination du Projet PEEDU - 2ème étage du siège du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale, (ex siège du Ministère de l'Équipement et des Travaux Publics) - Brazzaville - République du Congo Tél: [242]055568787. Email : pedu_congo@yahoo.fr / mbouesso@yahoo.fr

Fait à Brazzaville, le 13 avril 2017.
Le Coordonnateur du PEEDU

Maurice BOUESSO./.

Paris

Au départ de Brazzaville**

à partir de
482 300 * FCFA TTC
A/R



الخطوط الملكية المغربية
royal air maroc
Les ailes du Maroc



Contactez Royal Air Maroc ou votre agence de voyage
royalairmaroc.com Call Center **06 628 2828**

Rome

Au départ de Brazzaville**

à partir de
591 200 * FCFA TTC
A/R



الخطوط الملكية المغربية
royal air maroc
Les ailes du Maroc

Contactez Royal Air Maroc ou votre agence de voyage



Call Center **06 628 2828**
royalairmaroc.com

Beyrouth

Au départ de Brazzaville**

Classe Économique
619 600 * FCFA TTC
A/R

Classe Business
1 005 700 ** FCFA TTC
A/R



الخطوط الملكية المغربية
royal air maroc
Les ailes du Maroc

Contactez Royal Air Maroc ou votre agence de voyage



Call Center **06 628 2828**
royalairmaroc.com

* Prix de vente au public hors taxes et hors frais de port. ** Prix de vente au public hors taxes et hors frais de port. *** Prix de vente au public hors taxes et hors frais de port.

DIPLOMATIE

La Gambie et le Congo raffermissent leurs relations

Le nouveau président gambien, Adama Barrow, qui avait pris ses fonctions en février dernier, a effectué une visite de travail les 14 et 15 avril à Brazzaville. A cette occasion, il a eu des entretiens en tête-à-tête avec son homologue congolais, Denis Sassou N'Guesso. Ce large échange de vues a été consacré aux questions bilatérales, régionales et internationales.

Les deux chefs d'Etat se sont notamment réjouis de l'excellence des relations qui existent entre le Congo et la Gambie. Ils ont « convenu de renforcer ces relations dans l'intérêt des deux pays et des peuples: gambiens et congolais », selon un communiqué de presse rendu public à la fin de cette visite.

Le président Denis Sassou N'Guesso a saisi cette occasion pour renouveler ses félicitations au nouveau président gambien, suite à sa « brillante élection à la magistrature suprême de son pays ». Il a salué « l'organisation réussie » des élections législatives en Gambie, remportées à la majorité absolue par le Parti démocratique unifié d'Adama Barrow, formation politique d'opposition à l'ancien président gambien, Yahya Jammeh. Il s'agissait d'un premier scrutin depuis la fuite de Yahya Jammeh.

Adama Barrow a, quant à lui, édifié son homologue congolais sur



Adama Barrow et Denis Sassou N'Guesso (DR)

l'évolution de la situation dans son pays. Il a loué l'action du chef de l'Etat congolais « en faveur de la résolution des crises, particulièrement son rôle de président du Comité de haut niveau de l'Union africaine sur la Libye, tout en lui assurant de son soutien dans l'accomplissement de son mandat ».

La persistance des crises dans certains pays, notamment au Soudan du Sud, en République démocratique du Congo, au Burundi et en République centrafricaine a retenu également l'attention des deux chefs d'Etat. A ce sujet, « ils ont exhorté l'ensemble des acteurs impliqués à privilé-

gier le dialogue pour garantir la paix et la stabilité ».

Adama Barrow et Denis Sassou N'Guesso ont également « renouvelé leur profonde préoccupation face à la montée du terrorisme, qui menace la paix et la sécurité et hypothèque les efforts de développement ». Ils ont réaffirmé « leur détermination à lutter avec l'ensemble de la communauté internationale, contre ce fléau ». Les deux personnalités ont aussi réaffirmé leur attachement à la position commune africaine sur la réforme du Conseil de sécurité de l'ONU, conformément au consensus d'Ezulwini et sur d'autres sujets d'intérêt pour

l'Afrique. Les jeunes présidents devraient apprendre de l'expérience des anciens chefs d'Etat. Interrogé le jour de son arrivée dans la capitale congolaise sur les raisons de son déplacement au Congo, quelques semaines après son investiture, le président gambien a dit que sa visite s'inscrivait dans le cadre de la solidarité africaine. « La motivation de mon voyage au Congo est très claire : le président Denis Sassou N'Guesso a une longue expérience, et en tant que nouveau président d'un pays (...), d'une nouvelle démocratie, il était important pour moi de le rencontrer afin d'apprendre de son expérience », a-t-

il confié. « Nous avons des gens qui ont l'expérience, qui ont été aux affaires pendant très longtemps, tous les jeunes présidents devraient apprendre auprès d'eux », a expliqué Adama Barrow, ajoutant que le chef de l'Etat congolais « pourrait être un excellent conseiller ».

Le président gambien a souligné que l'expérience des autorités congolaises peut effectivement aider les Gambiens à se reconstruire. « Je pense que le Congo est un bon exemple et pourrait aider dans le sens où ce pays a vécu une situation quelque peu similaire à celle de la Gambie », a relevé le président gambien, précisant que cela « pourra l'aider à faire face à un certain nombre de choses ».

S'agissant de la situation politique dans son pays, notamment en ce qui concerne l'organisation des élections législatives annoncées le 7 avril dernier, Adama Barrow a dit qu'il ne ménagera aucun effort pour répondre aux attentes de la population. « Nous nous battons pour la démocratie et nous pensons que nous ne pouvons pas changer de calendrier », a assuré le président gambien. « Nous nous sommes engagés pour la démocratie et le changement et à ce titre, nous n'avons donc pas d'autres choix que de maintenir ce qui avait été décidé », a-t-il conclu.

Nestor N'Gampoula

COOPÉRATION CULTURELLE

La France réaffirme sa volonté d'accompagner le Congo dans la conservation des archives

Cette préoccupation a été évoquée au cours de l'entretien que le ministre de la Culture et des arts, Léonidas Carel Mottom Mamoni, a eu avec l'ambassadeur de France en République du Congo, Bertrand Cochery, le 12 avril dernier.

Le ministre de la Culture et des arts et l'ambassadeur de France ont fait le tour d'horizon des différents sujets d'intérêts communs entre les deux pays dans le domaine de la culture. Un accent é a été mis sur la numérisation des archives d'Afrique équatoriale française (AEF) dont le processus est en cours d'exécution. Ce projet a déjà permis aux archives nationales du Congo avec l'assistance technique des experts français de bénéficier d'un portail en ligne qui permet aujourd'hui à la communauté des chercheurs de par le monde de consulter le répertoire du fonds d'archives que le Congo a hérité de l'ancienne métropole.

Les deux parties ont convenu de voir la possibilité d'organiser une énième rencontre entre les experts du ministère de la culture et des arts et des archives de France pour faire un contrôle technique et scientifique des documents, ainsi qu'une évaluation de la volumétrie de ceux-ci, et enfin intensifier les besoins en matériels techniques adéquats pour la numérisation.

« Nous avons essayé de voir quels sont les secteurs sur lesquels on

concentrerait notre attention en priorité. J'ai sélectionné tous les projets, notamment un projet très intéressant dans le secteur des archives. Brazzaville qui était le gouvernorat général de l'AEF, détient des archives de grandes valeurs. Ces archives par définition, il faut les conserver, préserver leur destruction. Donc le meilleur moyen c'est de les numériser. Il y a un lien qui est en train de se développer entre les archives de France, les archives nationales et le Congo, de même qu'avec la fondation Charles De Gaulle pour voir comment travailler dans ce domaine », a déclaré le diplomate français à sa sortie d'audience.

Les deux hommes d'Etat ont également abordé la question de la qualification et la professionnalisation des politiques de formation, notamment sur les métiers des arts (image et son) avant d'évoquer la possibilité d'organiser des visites conjointes des sites.

« Il y a un patrimoine architectural de très bonne qualité ici à Brazzaville, dont la Case De Gaulle est un des plus beaux exemples, le



Le ministre de la Culture et des arts s'entretenant avec l'ambassadeur de France au Congo (DR)

Trésor public, et d'autres tels que le siège d'Air France qui a un tout petit vieilli. Il faut voir effectivement, quelles sont les associations et les soutiens qui peuvent être mobilisés pour arriver encore une fois à développer quelque chose de cohérent. Ça ne sert à rien de bâtir comme on dit des châteaux en

Espagne, il faut savoir des objectifs bien ciblés correspondant à la politique du ministre, pour pouvoir avancer pas à pas et encore une fois permettre notamment par la mise en valeur de ce patrimoine d'assurer la transmission de tous les liens historiques qu'il y a entre nos deux pays», a ajou-

té Bertrand Cochery. Notons que le ministre de la Culture et des arts a assuré son interlocuteur de son implication dans la mise en œuvre du projet de numérisation des archives de l'AEF qui témoigne des relations séculaires existant entre le Congo et la France.

Bruno Okokana

ITALIE

Emma Morano, la doyenne de l'humanité, s'est éteinte

L'Italienne était la dernière survivante certifiée du 19^e siècle. La femme la plus âgée du monde est désormais la Jamaïcaine Violet Brown.

C'est à l'âge de 117 ans et 137 jours qu'Emma Morano s'est éteinte samedi dernier dans le village de Verbania, aux bords du Lac Majeur, au nord de l'Italie. Le Groupe de recherche gérontologique, (GRG), affirme que l'Italienne était la dernière

spartiate célibat. Il doit y avoir un peu de vrai en cela, car aucun diététicien ne recommanderait de suivre le régime alimentaire qu'elle a suivi dès sa jeunesse : deux œufs crus et un troisième en omelette par jour. On a calculé qu'à ce rythme, elle a consommé pas moins de ... 100. 000 œufs depuis son âge de 20 ans, lorsqu'un médecin lui prescrivit ce régime pour pallier une anémie.

quelque temps son infirmière à la presse : « *Sa thérapie, c'est la bonne humeur. Je la fais rire et elle me fait rire. Rire, c'est le meilleur remède. Elle est très drôle !* ».

Une recette qui s'allie aussi à d'autres facteurs certainement, génétiques et environnementaux, au bord d'un Lac Majeur que des milliers de touristes viennent visiter pour son air relaxant. Emma Morano a vu 11 papes et trois rois d'Italie. Et depuis que l'Italie est devenue République, elle a compté 12 chefs d'Etat, depuis le premier d'entre eux Enrico de Nicola, en juillet 1946 jusqu'à l'actuel, Sergio Mattarella, qui lui a rendu hommage. « *Elle a eu une vie extraordinaire et nous nous souviendrons toujours de sa force pour aller de l'avant* », a déclaré Silvia Marchionini, la maire de Verbania.

Après le décès de cette femme d'exception, le flambeau de doyenne de l'humanité passe à la Jamaïcaine Violet Brown née le 10 mars 1900. Petites curiosités : la liste des 9 personnes les plus âgées aujourd'hui... ne compte aucun homme! Cette liste compte par contre quatre Japonaises et trois Italiennes dont l'âge varie de 113 à 116 ans. La Jamaïcaine Violet Brown y est la seule Noire. Inutile d'y chercher une quelconque Congolaise d'aucun bord du fleuve...

Lucien Mpama



Emma Morano (DR)

personne de l'humanité à être née au 19^e siècle. L'acte de naissance d'Emma Morano indique en effet qu'elle est née le 29 novembre 1899. L'Italie lui a rendu hommage, et sa commune de Verbania ne tarit plus d'éloges devant une femme décrite comme volontaire et qui n'a arrêté de travailler qu'à l'âge de 75 ans.

Elle n'a eu qu'un enfant d'ailleurs mort en bas-âge, en 1938, l'année de son divorce. Elle ne s'est plus remariée et attribuait le secret de sa longévité à son

Mais son régime n'est décidément pas à suivre ! Dormir, refuser toute entrée à l'hôpital, endurer ses petites infirmités personnelles (mauvaise vue et ouïe déficiente), peu de légume au menu, peu de fruits à table... Non, décidément, par nos temps d'alerte au cholestérol et au diabète, même les biscuits dont elle raffolait ne produiraient pas des centenaires heureux ! Elle a tenu bon. Mais son secret est peut-être aussi dans ce que révélait il y a

RECRUTEMENT D'UN CHARGÉ DU BACK OFFICE DE LA VIE ASSOCIATIVE

Le Chargé du back office de la vie associative, sous la responsabilité de la présidente aura pour missions principales d'assurer le suivi administratif des projets de la Fondation et faire l'animation virtuelle.

DESCRIPTION DU PROFIL DU CANDIDAT

Le Chargé du back office de la vie associative doit être capable de faire :

- Le suivi administratif des projets :
- La gestion du processus d'adhésion :
- L'animation de la communauté virtuelle de l'application

QUALIFICATIONS ET COMPETENCES :

- Licence professionnelle de l'enseignement professionnel ou universitaire en assistantat de direction ou gestion des administrations ou tous autres diplômes correspondants;
- Avoir une bonne capacité rédactionnelle;
- Avoir une maîtrise approuvée de l'outil informatique et de l'internet
- Avoir une expérience approuvée d'au moins deux années dans une association ou une ONG.

NB : la pratique de l'anglais serait un atout considérable.

Adresser CV, lettre de motivation et prétention salariale.

Date limite d'envois de dossiers le 24/04/2017.

Adresse Email : candidatureperformance@gmail.com

NÉCROLOGIE

Magloire Nzonzi, Agent au Musée-Galerie du Bassin du Congo des Dépêches de Brazzaville, Léopold Nkounkou, Médard Benazo et famille annoncent aux parents, amis et connaissances, que le programme des obsèques de Dominique Mpassi se présente comme suit :

- Lundi 17 avril : arrivée de la dépouille à l'aéroport Maya Maya, le soir et dépôt à la morgue municipale ;
- Mercredi 19 avril :
- 9h00 : levée de corps à la morgue ;
- 10h : recueillement au domicile, N° 423, rue Mandzomo Plateaux des 15 ans à Brazzaville ;
- 12h00 : messe de requiem en la paroisse Jésus Ressuscité au Plateau des 15 ans ;
- 14h00 : départ pour le cimetière familial à Koubola ;
- 16h00 : retour et fin de la cérémonie.



Programme relatif aux obsèques du Capitaine à la retraite André Ntsina, alias Ntinus : Mercredi 19 avril 2017 :

- 9h00 : levée de corps à la morgue de Makélékélé ;
- 11h00 : recueillement au domicile familial, N° 44, rue Nzitou à Kinsoundi Barrage.
- 14h00 : départ pour le cimetière Loukanga
- 16h00 : fin de cérémonie.

M. et Mme Ganga Lisile, les familles Kiakouama, Sola et Nsoki ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur fils aîné et petit-fils Ganga Isaac, à la suite d'une noyade dans la rivière Djoué, le jeudi 12 avril 2017 vers 13heures.



La veillé mortuaire se tient, n°3, rue Banda Joseph au quartier Sango-lo-OMS (arrêt de bus Sable et sénégalais).

Le programme des obsèques est comme suit :

Vendredi 21 avril :

- 9h00 : levée de corps à la Morgue municipale de Brazzaville ;
- 12h00 : messe de requiem en la paroisse Notre Dame du Rosaire de Bacongo à 12heures.
- 14h00 : inhumation au cimetière

privée Ma Campagne.
- 16h00 : fin de cérémonie.

Narcisse Bamoma, Armand Service, les enfants ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur frère, père et grand-père Rémy Trouvou, ancien agent de la Mairie, survenu le 12 avril 2017 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient à son domicile, n°27, rue Loangos à Poto-Poto. La date des obsèques est fixée au jeudi 20 avril à Brazzaville.



Lydie Gisèle Oko, journaliste aux Dépêches de Brazzaville et la famille Ibara (Ernest, Jeanne, Ngala Marie, Léocadie, Natacha et enfants) ont la profonde douleur d'informer aux parents, amis et connaissances du décès de leur fille, nièce et mère Nyaka Ninon Ngakia survenu le 1^{er} avril 2017 à l'hôpital de Talangai.

La veillée mortuaire se tient au N° 141 de la rue Luanda à Mikalou Brazzaville (arrêt ngomba ou kouébalé)

La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.





Bisengo ya FIBRE OPTIQUE!

<p>Internet</p> <p>@</p> <p>Accès Très-Haut-Débit Jusqu'à 100 Méga</p>	<p>Téléphonie</p> <p>☎</p> <p>Communications illimitées vers les fixes</p>	<p>Télévision IP</p> <p>📺</p> <p>Des chaînes nationales et internationales</p>	<p>Multimédia</p> <p>▶</p> <p>Accès à la vidéo à la demande (VOD)</p>
---	---	---	--

ZONES DEJA COUVERTES

Centre-ville
Plateau des 15 ans
OCH
Mpila

Moungali
Ouenzé
Moukondo
Mikalou

Diata (Ortom)
Bacongo (Case de Gaulle)

A chaque ménage sa fibre!

DÉMOCRATIE CHRÉTIENNE

Freddy Kita rejette les motivations de sa suspension

Pour ce cadre du parti cher à Eugène Diomi Ndongala, c'est le leader de sa formation politique qui l'avait ordonné de rencontrer le Premier ministre Tshibala, à la Cité de l'Union africaine où il consultait pour la formation du gouvernement. L'acte posé était, selon lui, loyal parce qu'il était conforme aux injonctions de la hiérarchie à qui un compte-rendu avait été fait après cette rencontre.

Le secrétaire général de Démocratie chrétienne (DC), Freddy Kita, a tenu, le 15 avril à l'Hôtel Béatrice, un point de presse autour de sa suspension de cette formation politique et de l'actualité de l'heure.

Dans son intervention, l'ex-secrétaire général de la DC a noté que sa présence aux consultations faites par l'actuel Premier ministre, Bruno Tshibala, à la Cité de l'Union africaine, l'était sur instruction personnelle du président national de cette formation politique, Eugène Diomi Ndongala. « *Ma présence à la Cité de l'Union africaine n'était pas de ma propre initiative, c'était sur recommandation de ma hiérarchie. Le 7 avril, j'ai eu un coup de fil de la hiérarchie de notre parti, qui m'a ordonné de participer aux consultations tenues par le Premier ministre à la Cité de l'Union africaine* », a-t-il expliqué. Et, pour le désormais ex-secrétaire général de la DC, à Bruno Tshibala, il a transmis les desiderata de la hiérarchie de son parti.

Pour preuve, Freddy Kita dit qu'il ne s'était pas rendu seul à ces consultations ; il était accompagné de deux autres membres de la DC dont celui qui aurait signé la lettre de sa suspension.

Le compte-rendu fait à l'autorité de la DC

Pour Freddy Kita, après sa rencontre avec le Premier ministre Bruno Tshibala, le président national de la DC, le député Eugène Diomi Ndongala, a été tenu au courant de l'issue de cette mission. « *Après la réception par Bruno Tshibala, on a fait le compte rendu à notre leader, qui nous avait envoyés* », a-t-il admis. Mais l'ex-secrétaire général de la DC a relevé, non sans surprise, les communications de ses contacts, lui faisant part de sa suspension du poste de secrétaire général de cette formation politique. À l'en croire, l'une des ces correspondances lui étaient arrivées alors qu'il était devant celui qui l'avait mandaté pour rencontrer le Premier ministre Tshibala, le leader de son parti, la DC, Eugène Diomi Ndongala. Ici également, Freddy Kita dit avoir été surpris par la négation de sa hiérarchie, qui a nié avoir pris cette décision de sa suspension.

Une décision signée par son subalterne

Parmi les incohérences relevées dans cette décision de sa suspension, Freddy Kita, qui s'est dit choqué par la campagne de diabolisation menée contre sa personne, a noté que la décision de sa suspension a été signée par Jean-Pierre Boka, qui est son subalterne dans la hiérarchie de la DC et qui a été parmi les

deux personnalités qui l'avaient accompagné à cette rencontre avec Bruno Tshibala. Il est mon subalterne, a-t-il avoué, et ne pouvait pas me suspendre, surtout que l'on avait été avec lui à ces consultations de la Cité de l'Union africaine.

Pour Freddy Kita, qui a insisté sur sa loyauté envers le leader de son parti, Eugène Diomi Ndongala, en effet, cette décision est juridiquement inacceptable. Mais, en attendant, tout en respectant cette décision qui serait prise par la hiérarchie de la DC, il admet continuer à être membre de ce parti. « *Freddy Kita a milité fidèlement et loyalement aux côtés d'Eugène Diomi Ndongala. Je ne suis pas un vagabond politique ni un traître ni non plus un coureur derrière les postes* », a-t-il souligné, relevant sa longue carrière menée au sein de la DC aux côtés de son leader ainsi que les différentes tentations du pouvoir pour le débaucher. « *Mon acte est loyal parce que je suis respectueux de ma hiérarchie* », a-t-il appuyé.

Une fraude au Rassop

L'ex-secrétaire général de la DC a également noté qu'il est parmi les signataires de l'acte de Genval, qui a donné naissance au Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement (Rassop). Mais pour lui, la restructuration de ce regroupement politique opérée après la mort d'Etienne Tshisekedi est une fraude, étant donné que cela s'est fait sans avoir le consentement de tous les sages ou signataires de l'acte de

Genval. « *Je l'ai fait savoir aux amis mais, la nuit, ils ont continué leur besogne* », a souligné Freddy Kita, qui a noté que la crise au sein de cette méga plate-forme est née de cette fraude et qui a regretté que cela soit ainsi alors que le corps du leader de ce regroupement, Etienne Tshisekedi, n'est pas encore officiellement mis sous terre.

Tout en ruminant cette campagne de diabolisation autour de sa personne, Freddy Kita, qui a promis de ne pas se laisser faire, a noté avec insistance que le Rassop ne servira jamais de plate-forme politique à Moïse Katumbi. À l'en croire, l'ex-gouverneur du Katanga ne peut pas prendre des décisions sur le Rassop car, n'étant pas membre de cette plate-forme, à part, peut-être, par son lien avec le G7.

Il est, en effet, rappelé que le président de DC avait suspendu, le 13 avril, Freddy Kita, au poste de secrétaire général de ce parti de l'opposition. Il lui serait reproché l'insubordination et le vagabondage politique, après que celui-ci a été reçu le 11 avril par le nouveau Premier ministre Bruno Tshibala, dans le cadre des consultations en vue de la formation du nouveau gouvernement. Le communiqué, qui a précisé que Freddy Kita n'était plus autorisé de représenter le parti, a mentionné qu'un comité de discipline était mis en place pour entendre l'incriminé et statuer définitivement sur son cas.

Lucien Dianzenza

DIPLOMATIE

La RDC suspend sa coopération militaire avec la Belgique

Les critiques belges lors de la récente nomination du Premier ministre congolais sont à la base de cette décision qui met fin à plusieurs années d'une coopération militaire sans accroc et consolidée à l'épreuve du temps.

Les relations diplomatiques entre la Belgique et son ancienne colonie la RDC sont de nouveau au plus bas. De part et d'autre, la tension monte sur fond d'une escalade verbale qui trahit la détérioration d'un partenariat en dent de scie. Prenant le devant, la RDC a pris la décision de rompre sa coopération militaire avec son ancienne puissance coloniale. Un partenariat militaire qui a longtemps résisté aux soubresauts politiques récurrents depuis l'avènement au pouvoir de Joseph Kabila. Cette fois-ci, les fondements de cette coopération militaire belgo-congolaise viennent de s'écrouler à la suite de cette décision des autorités congolaises qui mettent fin à l'accord de formation militaire conclu entre les deux pays. « (...) Nous allons prendre la mesure de suspendre la coopération dans le secteur de l'armée. Le reste va suivre si ça se poursuit ainsi », a indiqué le ministre congolais de la Défense, Crispin Atama Tabe, faisant allusion aux dernières déclarations du ministre belge des relations extérieures, Didier Reynders, au sujet de la nomination de Bruno Tshibala comme Premier ministre.

C'est bien là le nœud du problème, car Kinshasa n'a pas beaucoup apprécié la prise de position frisant l'ingérence de la Belgique en rapport avec cette nomination. En effet, Didier Reynders qui s'est exprimé là-dessus a noté que cette nomination ne cadrerait pas avec l'esprit et la lettre de l'accord du 31 décembre, le Premier ministre nommé n'étant pas issu du Rassemblement. Ce qui, d'après lui, constituait une entorse audit accord. « *Dans ce contexte,*

et suite à la forte détérioration de la situation sécuritaire et des droits de l'Homme dans différentes parties du pays, la Belgique se concertera avec ses partenaires internationaux concernant les relations avec la RDC », avait encore affirmé le ministre belge. Ce dernier a vite été recadré par les autorités congolaises qui n'ont pas digéré cette « *immixtion intolérable* » de l'ancienne Métropole dans les affaires congolaises.

« *Depuis un certain moment, le gouvernement belge s'est illustré à maintes reprises par une immixtion intolérable dans les affaires à l'intérieur de la RDC, à travers des déclarations insupportables. Nous ne pouvons pas comprendre que lorsqu'on nomme un ministre ou un Premier ministre de la RDC, que le gouvernement belge se mette à se prononcer là-dessus* », a déclaré le ministre Crispin Atama Tabe. Il n'affiche aucun regret lorsqu'il martèle sur le départ des instructeurs belges, qui à l'occasion, pourront être remplacés par des formateurs congolais. « *Donc, pour nous la perte est insignifiante* », s'est-il félicité. Du côté belge, on paraît prendre acte de cette décision. Déjà, le ministère belge de la Défense nationale diligente actuellement l'inventaire des actions de coopération en cours, afin de rapatrier au plus vite ses instructeurs présents au Congo.

Pour rappel, le programme de partenariat militaire entre la RDC et la Belgique est axé pour l'essentiel sur la formation. Les militaires belges avaient notamment formé deux brigades d'interventions rapides, qui s'étaient illustrées contre l'insurrection Eneyle, dans l'Équateur, au début des années 2010, puis contre la rébellion du Mouvement du 23 mars (M23) au Nord-Kivu en 2012 et 2013. Ils accompagnent encore les militaires congolais sur le terrain aujourd'hui.

Alain Diasso

CONFLITS FONCIERS

Remise de certificat d'enregistrement à la succession Zikondolo

C'est depuis treize ans que la famille Zikondolo du feu Paul Zikondolo est en conflit avec un monsieur qui aurait vendu illégalement leur parcelle sise sur l'avenue galerie (huit parcelles numéro cadastral 6885) au quartier Golf dans la commune de la Gombe.

Aujourd'hui la succession Zikondolo peut jouir pleinement de leur droit parce qu'elle vient de récupérer leur parcelle. Le ministre des Affaires Foncières, Félix Kabange Numbi, qui tient à réduire les conflits fonciers dans son secteur, a été saisi du dossier grâce aux journées portes ouvertes qu'il organise chaque jeudi en son cabinet. Le dossier de la succession Zikondolo a été confié à une commission mise sur pied par lui.

Après avoir examiné à fond le dossier de la succession Zikondolo, il a été établi que cette famille devait rentrer dans ses droits parce que sa parcelle a été vendue illégalement. Ce qui a justifié la descente du ministre des Affaires Foncières sur le lieu pour remettre aux enfants Zikondolo le certificat d'enregistrement attestant que cette parcelle appartient bel et bien à la succession Zikondolo.

On pouvait lire la joie sur les visages des enfants Zikondolo qui n'ont pas tari de remerciement à l'endroit du ministre des Affaires Foncières qui a réussi à mettre fin à ce conflit qui n'a que trop duré causant même de graves dommages à la famille.

« *Dans ce dossier, nous venons de loin* », explique Christian Gbaligaza, l'un des enfants de la succession Zikondolo qui a reçu

des mains du ministre des Affaires Foncières le certificat d'enregistrement de leur parcelle. « *Il a fallu une oreille attentive pour nous écouter. Et c'est vous grâce aux journées portes ouvertes. C'est pourquoi, nous remercions le chef de l'Etat qui vous a placé à la tête du ministère des Affaires*



L'un des enfants Zikondolo détenant le certificat d'enregistrement remis par le ministre des Affaires foncières

Foncières. À travers vous que beaucoup de familles puissent rentrer dans leurs droits... », fait savoir Christian Gbaligaza. Félix Kabange Numbi s'est dit heureux de restituer à la succession Zikondolo sa parcelle. Car, fait-il remarquer, cette parcelle n'a pas été récupérée par l'Etat. Il y a eu une mauvaise interprétation des faits. En procédant au morcellement, on devait morceler la parcelle appartenant à l'Etat et non la vôtre.

C'est pourquoi, je vous remets votre certificat d'enregistrement pour avoir pleine jouissance de votre parcelle. Félix Kabange Numbi a insisté sur le fait qu'il ne s'agit pas d'une faveur accordée à la succession Zikondolo mais plutôt d'un droit. C'est pourquoi, il met en garde toute personne qui oserait déranger cette famille.

Aline Nzuzi

ÉVÈNEMENT

Kinshasa prépare sa quatrième journée scientifique et technologique

Elle se tient du 17 au 18 avril 2017 entre 10 h et 16h30 au Village des sciences, un site aménagé en plein cœur de l'Institut de la Gombe. Globalement, le programme prévoit trois types d'activités. Il y a d'abord les laboratoires des sciences et ateliers de mathématiques pour mieux comprendre le monde parfois très feutré de la recherche. Ensuite, le public peut visiter les nombreux stands d'expositions pour découvrir les centres de recherches, les universités, entreprises, ONG et autres institutions actives dans l'enseignement, la recherche scientifique et les technologies. Enfin, les conférences toujours intéressantes seront animées par de nombreux spécialistes tant Congolais qu'étrangers.

Après quatre éditions, la « Semaine de la science et des technologies de la RDC » devient un véritable rendez-vous des chercheurs et entreprises dans le pays. L'objectif principal recherché est de développer auprès des jeunes et du grand public une culture scientifique et technologique, de promouvoir les savoirs et savoir-faire et enfin de susciter des vocations dans les domaines techniques et scientifiques. Généralement, les visiteurs se comptent par milliers lors des

deux journées. L'événement est organisé par l'ASBL Investing in people en collaboration avec le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel (EPSP) et le ministère de la Recherche scientifique. Il bénéficie également du soutien de l'Unesco, de la Délégation Wallonie Bruxelles de Kinshasa, la société InfoSet, la Mutuelle de santé des enseignants de l'EPSP, la chaire Unesco de développement curriculaire de l'Université de Québec à Montréal et de l'ONG Elongo Elonga, sans oublier la Radio Okapi.

Pour la quatrième édition, le programme prévoit une table ronde de l'Unesco sous la modération de Jean-Paul Ngome Abiaga, un expert. Le thème choisi est « la science pour le développement durable en Afrique : défis et perspectives ». Au moins sept panélistes vont intervenir lors de ces travaux, aussi bien des experts étrangers que nationaux. Le programme annonce également d'autres exposés d'envergure dont « Les illustrations congolaises du concept d'éco-épidémiologie de terrain au laboratoire » par le docteur Anne Laudisoit de l'Université de Liverpool et « Les élites africaines, comment sortir de l'afro-pessimisme » par le professeur Jacques Boseko ea Boseko. Pour la deuxième journée,

cinq spécialistes vont intervenir sur des thèmes aussi divers que « Les recherches biomédicales sur le cerveau : état de la question en RDC » par le professeur Luabeya Kabwa; « La paralysie irréversible due à la consommation du manioc mal traité » par le professeur Tshala Katumbay; « L'épilepsie et ses conséquences chez l'enfant en RDC : résultats préliminaires d'une étude à Kasangulu » par le professeur Okitundu; « L'Afrique et les applications pacifiques du nucléaire » par le professeur Abou Salam et « Penser à la cyber sécurité : de la criminalité à la guerre cybernétique » par l'expert Joel Mayimbi. Par ailleurs, le programme revient aussi la présentation des nominés du Concours « J'aime lire » par le professeur Kadima-Nzuzi, président du jury. Parmi les exposants, beaucoup de grands centres de recherche et d'organisations internationales ont confirmé leur participation. Durant ces deux jours, les visiteurs parmi lesquels de nombreux anonymes découvrent l'ingéniosité congolaise. En effet, sans financement du gouvernement, bien des chercheurs nationaux réalisent de vrais prodiges mais souvent méconnus de la majorité des congolais. Justement, cet événement de plus en plus prisé par les kinois permet de rectifier le tir.

Laurent Essolomwa

RASSEMBLEMENT AILE FÉLIX TSHISEKEDI

La descente aux enfers se poursuit

Un nouveau courant piloté par Lisanga Bonganga vient de voir le jour avec l'objectif de perpétuer la vision et les valeurs incarnées par Etienne Tshisekedi et de faire le contre-poids à la «tendance hégémoniste des Katumbistes» au sein de ce méga-regroupement politique.

Les nouvelles en provenance du Rassemblement/aile Félix Tshisekedi ne sont pas bonnes. Alors que s'amorcent les tractations en vue de la formation du nouveau gouvernement auquel il a déclaré officiellement ne pas être partie prenante, cette plateforme de l'opposition est en voie de se déchirer. Des sons discordants n'arrêtent de se faire entendre mettant à mal sa cohésion interne. Le vendredi 14 avril, coup de théâtre. Lisanga Binganga, modérateur de la Coalition des Alliés d'Etienne Tshisekedi (CAT) affilié au Rassemblement de l'opposition (Rassop), s'est fait virer par ses pairs. Une déclaration rendue publique ce jour l'a mis de côté au motif qu'il s'est auto exclu de fait de la CAT et du Rassemblement au regard de ses « déclarations perfides » qui remettaient en cause la cohésion de la plate-forme. « Il ne peut plus engager et parler au nom de la Coalition des Partis Alliés à feu

Etienne Tshisekedi. Désormais, ses prises de position n'engagent que lui-même », peut-on lire dans ce communiqué.

Le seul péché de Lisanga, c'est d'avoir déclaré haut et fort qu'au sein du Rassemblement existaient deux courants concurrentiels, en l'occurrence, les « Katumbistes » et les « Tshisekedistes ». L'intéressé qui n'a jamais supporté le diktat imposé par l'ex-gouverneur du Katanga Moïse Katumbi, qu'il accuse de vouloir imposer sa candidature à la présidentielle à tout le Rassemblement, entend défendre les valeurs qu'avait incarné de son vivant Etienne Tshisekedi. D'où son idée de lancer le courant tshisekediste pour, dit-il, « perpétuer la vision et les valeurs incarnées par Etienne Tshisekedi » et de faire le contre-poids à la «tendance hégémoniste des Katumbistes» au sein de ce méga-regroupement politique qu'est le Rassemblement. Si le G7 et d'autres plateformes affiliées à ce groupe ont jeté leur dévolu sur Moïse Katumbi comme leur candidat à la présidentielle, la CAT, quant à elle, mise plutôt sur Félix Tshisekedi. Autre point de divergence qui trahit le malaise qui couve au sein du Rassemblement, c'est au sujet de la nomination, de Bruno

Tshibala à la tête de l'Exécutif national. Alors que Pierre Lumbi, le président du comité de sages du Rassemblement aile Félix Tshisekedi a rejeté les consultations du nouveau Premier ministre dont il ne reconnaît pas la qualité tout en martelant sur la non-participation de la plateforme au futur gouvernement, la CAT a une autre lecture des faits. Prenant le contre-pied de la hiérarchie du groupe, Lisanga Bonganga et compagnie reconnaissent que la nomination de Tshibala s'est faite sur base de l'accord du 31 décembre. Néanmoins, ils exigent la signature des arrangements particuliers avant toute consultation. Tout porte à croire que cette flexibilité dans leur perception de l'enjeu de la formation du gouvernement est une porte ouverte qui pourrait déboucher sur la participation de quelques membres du CAT dans la prochaine équipe gouvernementale. Ce qui va davantage affaiblir le Rassemblement déjà ramolli avec la dissidence de Joseph olenghankoy. En attendant, Lisanga Bonganga continue à se revendiquer du Rassemblement et continue d'ignorer superbement son exclusion qui demeure, selon lui, nulle et de nul effet.

Alain Diasso

Cécile Kyenge réclame 140.000 euros de dommages et intérêts

Le tribunal de Milan statuera le 18 mai, dans l'action intentée par l'ancienne ministre italo-congolaise contre l'eurodéputé Mario Borghesio pour racisme.

La période durant laquelle Cécile Kyenge Kashetu fut membre du gouvernement italien est singulière dans l'histoire de l'Italie. Appelée à faire partie de l'équipe d'Enrico Letta, Cécile Kyenge fut ministre de l'Intégration d'avril 2013 jusqu'à la chute du premier ministre Letta, en février 2014. La péninsule marquait ainsi sa volonté de faire espace à ses déjà très nombreux citoyens d'origine étrangère nés en Italie ou devenus Italiens par les liens du mariage et « flottant » littéralement dans une société où beaucoup étaient toujours pris pour des étrangers.

Mais comme toutes les expériences de ce genre, il est possible que la volonté de bien faire ait été égale aux réticences de ceux qu'effrayaient la nouveauté. Beaucoup le manifestèrent au-delà des limites. Un des plus emblématiques opposants à l'accueil d'une Africaine au gouvernement est sans conteste le parti de la Ligue du Nord, franchement xénophobe et anti-immigré. Et donc anti-intégration. C'est dans ce contexte que s'illustra le vice-président du Sénat, Mario Borghesio, membre de la Ligue qui y alla à l'attaque pesante

contre une Kyenge, « orang-outan » invitée à retourner chez elle manger ses bananes.

Jeu politique ou racisme ? L'ancienne ministre, entretemps confortablement élue députée au Parlement européen, n'apprécia que modérément ces aménités. Elle porta donc plainte. Il y a une semaine, une audience du tribunal de Milan a donné l'occasion à son avocat, Me Gian Andrea Ronchi de formuler les requêtes de réparation de l'offensée : 140.000 euros, pas moins (un peu moins de 91 millions de francs CFA). Démarche parfaitement fondée, a estimé le magistrat de l'instruction, Me Piero Basilone, qui a toutefois redimensionné ces exigences en les ramenant à 6.000 euros pour diffamation.

Alors, plusieurs millions ou 4 millions de francs CFA ? Le tribunal prononcera son jugement, le 18 mai prochain. Mais du côté de la Ligue du Nord, on retrouve les manches de la confrontation en indiquant vouloir aller jusqu'à l'épuisement de tous les appels. Pour la Ligue, cette affaire n'est nullement politique ; elle est seulement emblématique de la liberté d'expression. Et cela d'autant plus que Borghesio a publiquement présenté ses excuses à la Chambre et manifesté par plusieurs gestes sa volonté de tourner la page à l'amiable.

Lucien Mpama

CONJONCTURE

Le franc congolais dans la tourmente

La monnaie nationale s'est fortement dépréciée pendant les mois de février et mars 2017, avec un dollar américain s'échangeant à 1 420 FC pendant que le taux officiel indiquait 1 350 FC. A ce jour, la monnaie nationale a connu une perte estimée à plus de 8 % de sa valeur faciale.

Le nouveau Premier ministre, Bruno Tshibala, n'a pas caché son intention de s'attaquer directement à la stabilité du franc congolais au plus mal face au dollar américain. Pas plus loin qu'en début de 2016, la valeur de change se situait à 930 FC le dollar américain. A la fin de la même année, le taux atteignait déjà les 1 300 FC, le dollar américain, affichant ainsi une dépréciation de 40 %. Pour nombre d'analystes financiers, 2017 s'annonçait déjà comme une année encore plus difficile pour le pays, même si les projections étaient plus ambitieuses avec une légère remontée des cours des matières premières. Mais l'instabilité politique risque cette fois de représenter un vrai obstacle aux efforts de stabilisation du cadre macro-économique. D'une part, il faut des mesures plus courageuses et surtout leur application rigoureuse, soutiennent les analystes. D'autre part, l'accalmie politique devient une urgence pour le pays, renché-

rissent-ils. Les effets de la pression politique et de l'instabilité du cadre macro-économique sont incommensurables sur le plan économique et financier.

Le social menacé

La dépréciation de la monnaie nationale s'est répercutée violemment sur le social, avec la fermeture de certaines activités commerciales. C'est le cas d'une grande boulangerie (OMA 3) dans la commune de Bandalungwa, a-t-on appris. Par ailleurs, le pouvoir d'achat s'est effrité terriblement avec ce cycle de dépréciation. Payé 100 dollars USD, le fonctionnaire a reçu en janvier 2016 l'équivalent en dollar américain de 93 000 FC. Aujourd'hui, le salaire ne représente plus que l'équivalent de 65 dollars américains USD. L'on comprend mieux l'accès de colère de l'administration publique avec les difficiles négociations en cours entre le Gouvernement et les syndicats pour empêcher une grève massive qui paralyserait les activités sur toute l'étendue du territoire national. Avec un budget de 4 milliards de dollars USD, il n'y a pas de place pour le rêve. Et les perspectives électorales représentent également un risque de réduction des dépenses publiques dans l'économie et le social.

L.E.

INTERVIEW

Toto Madradu « lemeilleur.cd est un concept inédit en RDC »

Toto Madradu est le fondateur du site « lemeilleur.cd », premier comparateur de prix en RDC dans les secteurs des hôtels, des banques, de la location des véhicules, des télécommunications et des abonnements TV. Toto Madradu a remporté le prix de la meilleure start-up lors du business meeting Makutano, organisé à Kinshasa en septembre 2016.

Les Dépêches de Brazzaville (LDB): D'où vous est venue l'idée de la création de « lemeilleur.cd » ? Pourquoi avoir choisi de créer un comparateur de prix ?

Toto Madradu (TM) : l'idée m'est venue suite à des problèmes réels auxquels j'ai été personnellement confronté et aussi mes proches : se rendre à un hôtel et obtenir les informations sur les prix, dans une banque pour s'informer sur l'ouverture d'un compte ou l'acquisition d'une carte de débit ou carte de crédit et autres n'est pas facile dans une ville telle que Kinshasa, où vous êtes accablé par le soleil, vous faites face aux embouteillages, etc. En outre, une fois sur place, vous êtes confrontés aux sautes d'humeurs des réceptionnistes et même des services clientèle. Certains n'ont pas de support de communication comme des flyers, des plaquettes de



Toto Madradu, fondateur de lemeilleur.cd

présentation, un site Web et autres. À force d'y réfléchir et d'y travailler, nous avons décidé de mettre en place un comparateur de prix que nous avons développé pendant deux ans environ. Il s'agit d'une innovation qui impose des nouveaux usages et des nouvelles habitudes de consommation. Nous avons misé sur un contenu essentiellement local. « lemeilleur.cd » est inédit à Kinshasa et sur toute la République démocratique du Congo.

LDB : Concrètement comment fonctionne la plateforme ?

TM : l'utilisation de lemeilleur.cd est gratuite et passe par la formulation d'une requête. Le consommateur/utilisateur de lemeilleur.cd formule sa demande en fonction de son budget. Concernant les hôtels, l'utilisateur doit déterminer le type de chambre ou celui de la suite et indiquer la catégorie (1 étoile, 2, 3,4 ou 5 étoiles) dans laquelle il souhaite avoir son hébergement. Ensuite, il adresse cette requête et obtient un résultat basé sur les prix des différents établissements hôteliers de la ville jusque-là. Pour l'abonnement tv, l'utilisateur a le choix entre les différents types d'offres (standard/basique, premium, gold et platinum) sur le marché pour obtenir le tarif qui convient à son budget. Il s'agit d'un service où la concurrence se veut rude et souvent au détriment des consommateurs, d'où l'importance d'un comparateur de prix pour permettre au consommateur d'opérer un choix judicieux. En ce qui concerne les télécommunications, l'utilisateur doit choisir l'opération qu'il veut réaliser : appel (intra réseau, interconnexion, international et roaming), sms,



Capture d'écran du comparateur de prix lemeilleur.cd

Internet mobile et M-Falanga ou le Mobile Money (retrait et transfert). Il doit indiquer l'écart du montant dont il dispose, lancer la requête et obtenir son résultat. Ces deux derniers services sont actuellement très prisés par les abonnés et surtout mis en avant-plan par les opérateurs.

LDB : La comparaison des prix ne concerne que 5 catégories : Hôtels, Banques, locations véhicules, Télécommunications et abonnements TV. Pourquoi le choix de ces catégories et pourquoi cette limitation ?

TM : Parce que les données de ces marchés sont mesurables et qu'on peut les standardiser comme nous l'avons fait. Ce n'est pas vraiment une limitation. Nous avons juste fait une proposition sur le marché et nous allons l'optimiser en fonction de la demande sur terrain.

LDB : Comment avez-vous financé le développement de la plateforme ? En combien de temps l'avez-vous développée ?

TM : Sur fonds propres. C'est grâce au love-money, comme on dit en langage professionnel, et à des moyens de bord que nous avons pu mettre au point ce comparateur de prix, pendant deux ans.

LDB : Comment vous-vous y prenez pour obtenir les différents prix. Travaillez-vous en partenariat avec les structures dont vous comparez les prix ou le faites-vous de manière personnelle ?

TM : Pour un premier temps, nous avons fait le tour de la ville vers ces organisations pour recueillir les informations et les intégrer dans notre système de gestion de base de données. Mais, comme le site Web est en ligne, elles n'ont qu'à créer un compte et mettre à jour leurs propres informations en cas d'augmentation ou de diminution de prix. Ce qui est pratique et simple. L'administrateur n'aura qu'à valider après une minutieuse vérification.

LDB : Quel est votre public cible ?

TM : Nous avons deux types d'utilisateurs : Business To Business, (B2B) comme on dit. Les différentes organisations reprises dans notre catalogue. Ce segment est essentiellement corporate. Business To Consumers, (B2C). Les consommateurs, les utilisateurs finaux. Il s'agit d'un public urbain, ceux qui habitent les grandes villes. Il est connecté, c.à.d. qu'il utilise régulièrement Internet. Ses caractéristiques sont d'avoir un budget de consommation et le fait d'être sensible au prix des produits et services.

LDB : Quel est ou quel sera votre modèle économique ? Comment comptez rentabiliser le site ?

TM : Par la publicité. Mais, le parcours d'une start-up consiste en la recherche d'un modèle économique viable pour son développement.

LDB : Quels sont les principaux défis auxquels vous êtes confrontés ?

TM : Nous proposons un service immatériel. Cela nous exige d'éduquer notre marché, grâce à un travail de fond qui relève de la communication. C'est notre plus grand défi.

Patrick Ndungidi

DIVISION 1/PLAY-OFF

La Linafoot prend des sanctions contre Mazembe, DCMP et Sanga Balende

La Ligue nationale de football a notifié les huit clubs disputant le Play-Off de la Division 1, de l'homologation de tous les résultats de la première journée et surtout des sanctions infligées à certains clubs dès cette première journée. Trois clubs, le Daring Club Motema Pembe (DCMP), le TP Mazembe, Sa Majesté Sanga Balende doivent payer pas moins de quinze mille dollars américains, suite au jet des projectiles sur l'aire de jeu par des supporters et envahissement de l'aire de jeu. La Linafoot s'appuie les articles 17 et 46 du Code disciplinaire modifié de la Fédération congolaise de football association (Fecofa) pour statuer sur les matchs de la première journée.

Le TP Mazembe paiera une amende de cinq mille dollars américains pour jet de projectile de ses supporters à la fin du match contre le DCMP au stade TP Mazembe de la commune de Kamalondo à Lubumbashi. La Linafoot se réfère ici à l'article 80 du Code disciplinaire modifié de la Fecofa. Pour avoir violé la zone neutre et envahissement de l'aire de jeu, le DCMP est ainsi sommé de s'acquitter d'une amende de cinq mille dollars américains, selon l'article 80 du Code disciplinaire modifié de la Fecofa.

Sa Majesté Sanga Balende paiera également cinq mille dollars américains pour violation de la zone neutre et envahissement de l'aire de jeu par ses supporters à la fin du match contre V.Club, au stade Tshikisha de Mbuji-Mayi. Le club devra, par ailleurs, payer cent dollars américains selon l'article 70 du Code disciplinaire modifié de la Fecofa pour pratique fétichiste de son intendant Kabanga à la mi-temps du match.

Martin Engimo

Renaissance du Congo accroche Muungano et totalise quatre points

Le résultat d'égalité obtenu face à Muungano à Bukavu permet au FC Renaissance du Congo de totaliser quatre points au terme de deux matchs livrés au Play-Off de la Division 1.



Le FC Renaissance du Congo (photo d'archives)

Le Play-Off de la 22^e édition du championnat national de football s'est poursuivi, le jeudi 13 avril 2017 au stade de la Concorde de la commune de Kadutu dans la ville de Bukavu, chef-lieu de la province du Maniema. Le club local d'Olympique club Muungano recevait en match avancée de la troisième journée, le FC Renaissance du Congo de Kinshasa. Et il n'y a pas eu de but au terme de cette partie disputée.

Pour cette rencontre, l'entraîneur ivoirien François Guehi a aligné le gardien de but Guy Serge Mukumi, dans le champ Djuma Shabani le capitaine, Christian Ngimbi, Nzungu Mafuana Mazowa, Henock Inonga Baka, Kalindula Nsoki, le Camerounais Ayuk Taku Akwo, Asumani Rachidi, Mike Christian Da Silva -remplacé par le Burkinabé Lamine Diawara-, le Brésilien Wanderley Ferreira Silva -qui a cédé sa place à Roddy Manga Dianzenza alias Sissoko, et Mola Nzitisi Arnold remplacé par Jésus Muloko Ducapel.

Sept joueurs ont été sur le banc des remplaçants, notamment, Okito Kazadi, Lamine Diawara -qui est monté à la place de Mike Christian Da Silva-, Bayide Djombe, Roddy Manga Dianzenza alias Sissoko, Ruddy Yala Ndomatezo, Jésus Muloko Ducapel et le gardien de but Héritier Nke Bopili. La formation de Muungano a été emmenée par son capitaine Ebunga, le gardien de but Badilu qui a été décisif pour Muungano, préservant sa cage, Olivier, Raoul Biamungu, etc.

Avec ce match nul, le FC Renaissance totalise quatre points et pointe à la deuxième position au classement provisoire, derrière le DCMP qui dispose d'un meilleur goal average. Le CS Don Bosco est troisième avec trois points, mais avec un match en retard, devant l'AS V.Club (2 points), Mazembe (1 point et un match en retard). L'OC Muungano compte pour sa part 1 point, devant Sanga Balende avec également 1 point, mais un goal average moins favorable. Bukavu Dawa est lanterne rouge avec zéro point glané jusque-là.

M.E.

POINTE-NOIRE

La bibliothèque du développement et de la paix ouvre ses portes au public

La cérémonie inaugurale de la bibliothèque du développement et de la paix a eu lieu le 14 avril dans la ville océane sous le patronage de son promoteur, le professeur Jean Didier Bokoungou, assisté du directeur de ladite bibliothèque le Dr Xavier Kitsimbou, en présence de plusieurs invités dont le directeur départemental des droits de l'homme et des libertés fondamentales, Gérôme Magnokou



Vue des participants à la conférence «Adiac»

La Bibliothèque du développement et de la paix (BDP) est un centre d'information et de formation à caractère scientifique et culturel ouverte à tout diplômé congolais désireux de s'inscrire dans les universités étrangères pour une formation à distance en master et des formations doctorales. Le centre qui a vu le jour à Pointe-Noire va soulager tant soit peu les difficultés des nombreux étudiants congolais en général et ceux de Pointe-Noire en particulier qui ne disposaient pas d'un cadre approprié de recherche et de formation dans les carrières internationales. La bibliothèque est composée, pour un premier temps, de 1500 livres en versions papier et 20 000 livres en version numérique soit 80% du nombre total. En effet, après son mot de bienvenue, le directeur de la BDP le Dr Xavier Kitsimbou, diplômé

en science politique et enseignant à l'université d'Evry en France s'est félicité de cette réalisation. « A partir de ce vendredi 14 avril, la bibliothèque est ouverte à tous ceux qui veulent se renseigner sur nos activités. Nous avons instauré le système d'abonnement dont les modalités de souscription sont au choix, à savoir par année, par semestre, par trimestres ou par mois. La carte d'abonnement permettra aux abonnés d'accéder à tous nos services, livre ou support informati-

que. Tout le monde y est attendu », a-t-il indiqué. Revenant sur leur motivation à ouvrir la BDP, le Dr Xavier Bitsimbou a indiqué : « Nous avons quitté le pays il y a près de 20 ans, nous avons travaillé ensemble au Cameroun et en Europe avec le Pr Jean Didier Bokoungou qui, quand à lui enseigne à l'Université Catholique d'Afrique Centrale de Yaoundé au Cameroun, nous nous sommes rendu compte que beaucoup d'opportunités sont données aux Congolais à l'étranger mais, ils ne sont pas présents. Il y a aussi des bourses dans les différentes formations, mais ils n'y sont pas, nous avons compris

que c'est le manque d'information et en partant de cette expérience, quand nous sommes rentré au pays, nous avons pensé ouvrir ce centre », a-t-il martelé. Soulignons que la conférence inaugurale dudit centre a été organisée sur le thème « Conseil de famille en droit congolais : une institution au service de la paix sociale et du développement ».

Le sujet a soulevé un grand débat entre l'exposant, le Pr Jean Didier Bokoungou et les participants, notamment sur la reconnaissance ou non du conseil de famille dans le droit congolais. Le débat lancé reste ouvert à tous ceux qui sont intéressés au sujet. Rappelons que le centre organisera chaque semaine des conférences débats sur différents sujets de société.

Charlem Léa Legnoki

ASSAINISSEMENT

La Coopérative fleur d'Afrique s'engage à maintenir propre l'Avenue Germain Bikoumat

Les horticulteurs et potiers regroupés au sein de la Coopérative fleur d'Afrique (CFA), que dirige Faras Louamba, se sont déployés le week-end dernier le long de l'Avenue Germain Bikoumat au centre-ville de Pointe-Noire pour entretenir la zone dans laquelle ils mènent leurs activités



Photo du groupe des membres de la coopérative pendant l'opération «adiac»

L'opération que les occupants de l'avenue Germain Bikoumat entendent pérenniser consiste à couper les herbes qui envahissaient les trottoirs de ladite avenue, de déboucher les caniveaux et d'enlever le sable qui remonte chaque fois sur la chaussée.

En effet, pelles, râteliers, houes et machettes à la main, ces artisans notamment, les jardiniers et les potiers regroupés au sein de la CFA se sont mobilisés le week-end dernier pour assainir le

domaine public qu'ils occupent. « Nous exploitons ce domaine depuis quelques années et aujourd'hui l'avenue étant bourrée des herbes, nous avons décidé de mettre la propreté. Nous travaillons en collaboration avec la mairie de Pointe-Noire », a indiqué Faras Louamba.

La coopérative compte près de 18 membres qui sont des potiers et les horticulteurs. « Nous sommes repartis par groupe donc désormais chaque vendredi nous allons travailler la main dans la main pour maintenir l'avenue Germain Bikoumat très propre. Nous sommes obligés de la nettoyer même les caniveaux et le sable qui

remonte sur la chaussée », a-t-il ajouté. Faras Louamba a, enfin, souligné que, même si le secteur des horticulteurs est souvent négligé, la coopérative contribue énormément à la valorisation des écosystèmes et la vente des arbres qui produisent de l'oxygène appelés, la photosynthèse. « Nous profitons aussi de cette occasion pour informer le public ponténégrin que nous vendons les arbres fruitiers », a-t-il indiqué.

C.L.L.

PCT-KOUILOU

Martin Raymond Bongo Mavoungou exhorte les membres du parti à la vigilance

Le président du conseil fédéral du Parti congolais du travail (PCT) au Kouilou, Martin Raymond Bongo Mavoungou a formulé ce vœu à l'occasion des travaux de la cinquième session extraordinaire tenus le samedi 15 avril au siège de la préfecture du département du Kouilou à Loango.



Tribune officielle des travaux

Dans son mot de circonstance, Martin Raymond Bongo Mavoungou a rappelé aux membres du PCT Kouilou que l'importance d'un parti politique ne se mesure pas seulement par son degré de mobilisation mais aussi par le nombre des élus tant nationaux que départementaux et il est important que le PCT, soit le premier et le meilleur parti politique en République du Congo. Dans ce contexte il a invité les militants à avoir une ambition mesurée et d'être tous unis autour de ceux qui seront choisis et investis par le comité national d'investiture.

« En m'appuyant sur le point central relatif aux élections législatives locales et sénatoriales de cette année qui se tiendront dans quelques semaines, je recommande à chaque militant des élans d'occuper le terrain, d'être vigi-

lant avant, pendant et après ces élections en vue de barrer la route aux pêcheurs en eau trouble, car les élections doivent se dérouler dans toute la quiétude au Kouilou pour l'intérêt du Congo et pour garantir une victoire certaine au PCT », a-t-il indiqué.

Au cours de ces assises, les membres du PCT Kouilou ont aussi suivi la restitution des travaux de la quatrième session extraordinaire tenue du 30 mars au 1er avril dernier à Brazzaville. Ces derniers se sont réjouis des conclusions de ces travaux et ont pris l'engagement de le traduire dans les faits. Après quoi, une motion de soutien au président du comité central du PCT, Denis Sassou N'Guesso et une autre de confiance au secrétaire général Pierre Ngolo ont été adoptées.

S.J.

MÉDIAS

Le CSLC menace de suspendre six chaînes audiovisuelles

Cette menace a été formulée à l'endroit des responsables de ces structures par le président du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC), Philippe Mvouo, au cours d'une communication le jeudi 13 avril.

Lors d'une rencontre avec les professionnels de l'information et de la communication des médias publics et privés de la ville océane, Philippe Mvouo a dénoncé le non respect des fréquences par les responsables des six chaînes incriminées. Il s'agit notamment de la Télé professionnelle Jésus en action dans le monde, la Radio Océan, la radio Nouvelle Jérusalem, Télé pour tous (TPT), Canal Océan, la société DSTV spécialisée dans la vente des décodeurs. « Nous ne pouvions pas tolérer la laisser faire. Au nom de cette liberté de communication, nous ne pouvions pas laisser les promoteurs des chaînes audiovisuelles faire ce qui leur semble bon par ce que ces derniers ont de l'argent. Pour être promoteur d'une chaîne, il ne suffit pas d'avoir de l'argent et se lever un bon matin, acheter du matériel, l'installer, recruter des parents et commencer à diffuser, il y a tout une procédure administrative qu'il faudra préalablement observer », a signifié Philippe Mvouo. En plus des chaînes audiovisuelles, l'émission confessionnelle animée chaque mardi soir sur Télé Congo Pointe-Noire par un pasteur de l'Assemblée de la sainte doctrine a été interdite d'émettre pour cause d'injures publiques proférées à l'encontre d'un autre



responsable d'une autre église. « Quand on traite l'autre de magicien, de voleur sur une chaîne, ce n'est pas sérieux, cela constitue une faute professionnelle grave. Vous savez très bien que la charte des professionnels de l'information et de la communication interdit strictement l'injure, la diffamation, l'insolence et aussi l'atteinte à la fraternité », a rappelé Philippe Mvouo. Pour sa part André Mpessé, directeur technique au Conseil supérieur de la liberté de communication a expliqué le désordre qui règne sur l'utilisation anarchique des ondes et des fréquences au niveau de certaines chaînes de Pointe-Noire. « En partant des exemples que l'on va citer, des mesures draconiennes seront prises prochainement en vue d'arrêter le désordre qui règne à Pointe-Noire sur la gestion du spectre ou des ondes. Les gens doivent comprendre que les ondes n'ont pas de frontières d'où une réglementation en la matière est requise », a-t-il indiqué.

Séverin Ibara

COUPE AFRICAINE DE LA CONFÉDÉRATION

Une élimination douloureuse de l'AC Léopards de Dolisie à Mbabane

Les phases de poules des compétitions africaines, qui débutent le 12 mai se joueront sans aucun club congolais. L'AC Léopards de Dolisie, qui luttait pour valider sa place dans la Coupe africaine de la Confédération, a malheureusement échoué à son objectif. Les Fauves du Niari se sont en effet inclinés (4-2), encaissant deux buts coup sur coup dans les dernières minutes de la rencontre.

C'est une fin cruelle pour le club congolais. La calébasse de la qualification s'est brisée au seuil de la porte des poules. Personne n'aurait imaginé un tel scénario avec l'entame du match pourtant réussie par les Léopards. Après avoir manqué de réalisme à Dolisie, les Fauves du Niari avaient répondu présents à Mbabane pendant la première demi-heure. Héritier Ngouelou et Junior Makiessé donnaient un avantage conséquent (2-0) pour obliger les locaux à marquer quatre fois pour voler la vedette au représentant congolais.

La réduction du score de Tony Thulani Tsabedze

à la 40^e minute a maintenu Mbabane Swallows en vie. Et le match a basculé à la seconde période à cause des erreurs de concentration des visiteurs. Mbabane Swallows a égalisé à la 50^e minute grâce à Justice Sanele. C'est à deux minutes de la fin du temps réglementaire que les Fauves du Niari ont laissé filer la qualification qui leur tendait pourtant les bras. Papy Kabamba Tshishimbi a donné, pour la première fois, l'avantage à Mbabane Swallows à la 88^e minute avant que Banele Sikhondze ne marque le but de la qualification à la 90^e minute. Comme en 2016, Les Léopards ne disputeront pas la phase de poules. Les Fauves du Niari qui avaient avant cette rencontre connu 100% de réussite au tour de cadrage, doivent maintenant se concentrer sur les compétitions nationales pour espérer valider leur présence à l'une des compétitions africaines la saison prochaine avec, peut-être, de nouveaux arguments.

James Golden Eloué

FÉCOFOOT

Plus d'un milliard pour le projet de budget 2017

Le projet du budget de la Fédération congolaise de football (Fécofoot) exercice 2017, s'élevant à la somme d'1.280.500.000 francs Cfa, a été adopté le 15 avril au cours de la traditionnelle réunion du comité exécutif.



Les membres de la Fécofoot en pleine réunion (Adiac)

Ce n'était pas le seul point à l'ordre du jour. Car les membres de la Fécofoot ont pris l'engagement de doter aux Diabes rouges un règlement intérieur. Le projet sera adopté lors de leur prochaine rencontre. Le comité exécutif a décidé de redynamiser toutes ses commissions permanentes, en assurant qu'une décision du président de la Fécofoot y relative sera publiée. « Le comité exécutif a instruit le secrétaire général de la Fécofoot d'élaborer un planning des réunions des différentes commissions à compter de la 2^e quinzaine du mois de juin », peut-on lire dans le communiqué sanctionnant les travaux.

Lors de cette rencontre, les gestionnaires du football national ont également examiné et adopté le projet d'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire de la Fécofoot du 17 juin prochain. L'examen du projet de l'organigramme de la direction technique nationale a été, quant à lui,

renvoyé après adoption des textes fondamentaux de la Fécofoot.

Une proposition sur la reconnaissance des anciens dirigeants ayant accompli deux mandats successifs comme président et vice-président d'honneur et membres d'honneur à la Fécofoot a

été aussi évoquée. Le secrétaire général de la fédération a été instruit de procéder au recensement des ayants droit. Le président de la Fécofoot a, par ailleurs, fait le compte-rendu de la 39^e assemblée générale de la Confédération africaine de football, marquée par l'élection de Ahmad à la tête de la CAF puis s'est félicité de la décoration, par la CAF, de Ghislain Joseph Gabio pour service rendu.

Bouclant les travaux, Jean Michel Mbono s'est félicité des résultats obtenus avant d'insister sur l'unité de la famille du football congolais. « Nous devons faire ce bout de chemin ensemble. Soutenons-nous, aidons-nous à faire en sorte que les victoires que nous aurons demain soient des victoires partagées. Personne n'aura une croix personnelle de ce que nous ferons. La gloire, les échecs nous devons les avoir ensemble », a-t-il conclu.

J.G.E.

ITALIE

Ça y est, l'AC Milan est devenu chinois !

Après 31 ans de propriété et d'histoire, Silvio Berlusconi a fini par vendre son mythique club de football à l'entrepreneur chinois Li Yonghong.

L'affaire avait pris son pli depuis quelques mois déjà mais la finalisation a emprunté des chemins tortueux, frisant même la rupture pure et simple. Finalement c'est vendredi de la semaine dernière, que le point final a été mis au bas du contrat de cession : l'AC Milan passe aux mains des Chinois tout en restant, avec l'Inter-Milan, l'un des deux clubs emblématiques de la capitale économique italienne. « Une grande responsabilité » : tels sont les premières paroles du nouveau président chinois du club, Li Yonghong. C'est « un nouveau chapitre de l'histoire légendaire du Milan » qui s'ouvre, a-t-il commenté, lors de sa première conférence de presse de président, vendredi dernier à Milan. « Je veux surtout remercier Silvio Berlusconi et Fininvest pour la confiance placée en nous. Milan est l'un des meilleurs clubs du monde, avec 118 ans d'histoire glorieuse. Dans les 30 dernières années, le club a obtenu des succès innombrables. Tous ces succès et les stars qui ont joué ici font que tous les tifosi (supporteurs, Ndlr) s'attendent au retour du club au sommet

de l'Europe », a-t-il dit. Dans les quelques rares mots d'italien qu'il connaît, M. Li a lancé « Forza Milan ! » (en avant Milan !), assurant devoir tout faire pour ne pas décevoir les fans du club. Il est vrai qu'il y a intérêt, ne serait-ce que d'un point de vue économique. Il lui en a coûté 740 millions d'euros (pas loin des 485 milliards de francs CFA !) pour acquérir ce club aux 29 trophées, dont cinq Ligues des Champions. Li Yonghong vient allonger la liste des hommes d'affaires chinois devenus patrons de clubs de football en Europe, car même le rival de l'Inter Milan roule désormais avec du « carburant » financier chinois.

On ne sait pas grand-chose de Li Yonghong. On sait seulement qu'il serait né en 1969 dans la province méridionale de Guangdong, en Chine, et vivrait à Hong Kong depuis 1994. On sait par contre qu'il est désormais propriétaire de 99,93% des parts du Milan AC, et que son baptême du feu a eu lieu dès le lendemain de la signature du contre de cession. Pour le compte de la 32^e journée du championnat national, les deux clubs de Milan, le Milan AC et l'Inter Milan se sont neutralisés samedi par un 2 à 2, pas trop de nature à lire dans les signes des temps.

Lucien Mpama

RÉFLEXION

Où va la France ?

Personne, bien évidemment, ne peut répondre à cette question alors que le premier tour de l'élection présidentielle est programmé pour le 23 avril, c'est-à-dire dans moins d'une semaine. Avec onze candidats en lice dont deux seulement seront présents au second tour de scrutin, avec des sondages qui ne cessent de fluctuer mais qui font apparaître que près d'un électeur sur deux ne sait toujours pas pour qui il votera, avec une campagne polluée par des actions en justice visant directement les candidats les mieux placés la France profonde apparaît en plein désarroi. Mieux vaut donc ne pas spéculer sur l'issue du scrutin.

Cette remarque de bon sens n'empêche cependant pas de réfléchir dès maintenant à ce qu'il adviendra au soir du second tour de la présidentielle lorsque les citoyens auront élu pour cinq ans le nouveau locataire du palais de l'Élysée, à Paris. Au-delà, en effet, du sort de la France et des Français, ce qui se jouera le 23 avril et le 7 mai aura un impact direct sur les partenaires

d'une puissance extérieure dont l'influence demeure forte malgré les problèmes croissants auxquels l'incapacité de ses dirigeants à prévoir le futur la confronte dans le moment présent.

De deux choses l'une, en effet : ou bien le successeur de François Hollande refusera comme ses prédécesseurs de regarder la vérité en face et ne prendra pas les dispositions nécessaires pour rendre à la France la place qui était jusqu'à présent la sienne dans le concert des nations ; ou bien, au contraire, il s'attaquera résolument à la racine du mal qui ronge son pays depuis des décennies, réduira les dépenses publiques de façon drastique, mettra de l'ordre dans les administrations, allègera les charges qui pèsent de plus en plus lourdement sur les citoyens comme sur les entreprises, s'attachera à rendre à la diplomatie française son dynamisme d'antan.

° Dans le premier cas la France, en dépit des armes de destruction massive qu'elle détient et qui lui assurent une place dans le très petit groupe

des membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies, perdra inexorablement son rang de grande puissance. Incapable de redresser ses finances et de réduire le chômage de masse dont elle souffre, elle s'effacera derrière des pays comme l'Allemagne et l'Angleterre dont les dirigeants ont su gérer leur économie en bons pères et bonnes mères de famille. Fait plus grave encore elle dissuadera ses partenaires, sur le continent africain tout particulièrement, de les accompagner dans leur longue marche vers le développement durable.

° Dans le deuxième cas elle retrouvera très vite l'influence qu'elle a entreprise de détruire ces dernières années sans en avoir réellement conscience. Certes la politique d'austérité qui lui permettra d'éviter la faillite qui la guette actuellement provoquera des conflits sociaux en série, mais elle rassurera sa population active, ses entreprises petites et grandes, ses associés européens, ses grands alliés extérieurs. Si bien qu'elle disposera à nouveau des appuis qui lui font si cruellement défaut aujourd'hui.

Et, bien sûr, elle verra revenir vers elle les pays qu'elle a longtemps tenus sous sa coupe mais qui s'imposent de jour en jour comme l'un des moteurs du développement mondial à venir.

Tout au long de sa longue, très longue Histoire la France a su franchir les obstacles que son insouciance, sa suffisance, son nombrilisme dressaient inévitablement sur sa route. Même si peu de signes donnent à penser qu'elle pourrait le faire une fois encore, il est permis d'espérer qu'elle y parviendra si elle choisit un président ouvert sur le monde, entouré de conseillers et de ministres compétents, capable de mesurer l'importance que revêt pour la France la vaste communauté humaine dont elle fait partie, conscient aussi du rôle éminent que jouera l'Afrique dans les nouveaux équilibres de la planète qui se dessinent.

Le pire, quoi qu'en disent et quoi en pensent les observateurs de la scène française, n'est pas certain.

Jean-Paul Pigasse